

# *l'Anti*capitaliste

n°567 | 6 mai 2021 — 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG



# Sauver le climat pas leurs profits!

## Dossier

IL Y A 40 ANS, L'ÉLECTION  
DE FRANÇOIS MITTERRAND

Pages 6 et 7

## ÉDITO

Inde: le capitalisme asphyxie  
l'humanité Page 2

## PREMIER PLAN

Coronavirus. Situation sanitaire  
et vaccination: «pari» stupide et  
désorganisation Page 2



## ACTU INTERNATIONALE

Algérie. Entre 1<sup>er</sup> Mai de luttes et  
répression aveugle Page 5

## LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Checchino Antonini  
et Franco Turigliatto, militants de la  
gauche radicale en Italie à propos  
des «années de plomb» Page 12



édito

Par MICHELLE VERDIER

## Inde: le capitalisme asphyxie l'humanité

« C'est comme si un genre d'OVNI invisible était tapi dans nos cieux, aspirant l'air de nos poumons. Un raid aérien tel que nous n'en avons jamais connu. » Ainsi l'écrivaine et militante Arundhati Roy évoque-t-elle la panique qui a saisi l'Inde face à la deuxième vague de Covid. Dans ce sous-continent de 1,3 milliard d'habitants, les bilans sont tragiques: 400 000 nouvelles contaminations par jour et plus de 200 000 morts, officiellement. À quoi s'ajoutent les images de bûchers sur les places publiques, dans les parcs et les parkings.

La responsabilité du Premier ministre Narendra Modi et de son parti hindouiste d'extrême droite au pouvoir, inspirateurs de pogroms anti-musulmans, matraqueurs de travailleurs et de paysans en révolte ces derniers mois, est flagrante. Devant ses amis « décideurs » du monde occidental, en janvier dernier à Davos, il a vanté une Inde championne de la lutte contre le virus, qui aurait su mettre en œuvre un confinement drastique il y a un an, imposé dans les quatre heures. Tant pis, entre autres, pour les 400 millions de travailleurs saisonniers migrants bloqués en ville, sans travail et sans ressources.

Et la deuxième vague est un tsunami. L'Inde est un pays pauvre? Mais aussi un pays riche. L'Inde est un pays capitaliste, concentré de ce système d'exploitation et d'oppressions, aux inégalités et injustices exacerbées. D'un côté des chefs de multinationales parmi les grandes fortunes du monde, de l'autre plus de 200 millions de personnes vivant avec 32 roupies (moins de 0,011 euros) par jour. D'un côté de gros producteurs et exportateurs (jusqu'à tout récemment) de vaccins, de l'autre l'immense masse des sans-fric qui crève de ne pouvoir accéder à un système de santé fondé aux deux tiers sur le privé et la rentabilité. Sans parler du marché noir de l'oxygène devenu, selon les termes d'A. Roy, « la nouvelle monnaie de la nouvelle bourse morbide de l'Inde », ou des pots-de-vin « pour jeter un dernier regard sur votre bien-aimé, emballé et emplié dans une morgue. »

L'aide internationale est à l'image du capitalisme. Abjecte comparée aux moyens des grandes puissances. La France de Macron a envoyé un avion de matériel... tandis qu'en 2016 Dassault avait vendu 36 Rafale à l'Inde, pour sept milliards d'euros.

## BIEN DIT

La Méditerranée est un cimetière, l'une des plus grandes fosses communes au monde [...]. C'est pourquoi je soutiens les ONG. Nous ne nous posons pas le problème à régler plus tard, mais essayons d'y répondre maintenant. Tout de suite, il y a des gens qui sont en train de mourir, qui ont besoin d'être sauvés. L'ambulance ne se pose jamais de questions politiques. Elle existe pour sauver ceux qui sont en danger. C'est la règle d'or du sauvetage en mer.

ROBERTO SAVIANO (écrivain et cinéaste italien), *Libération*, 3 mai 2021.

## MARCHES CLIMAT

# Sauver le climat, pas leurs profits!

Macron joue le premier de la classe sur la scène internationale et lors des sommets, mais comme le dénonce à juste titre un collectif de jeunes engagés pour le climat: « Voir le gouvernement et la majorité se féliciter de cette loi climat représente pour nous le comble de l'indécence. Si l'auto-congratulation permettait de réduire les émissions de gaz à effet de serre, nul doute que ce gouvernement nous aurait déjà libérés de la crise climatique ».

### Changer de système, ça urge!

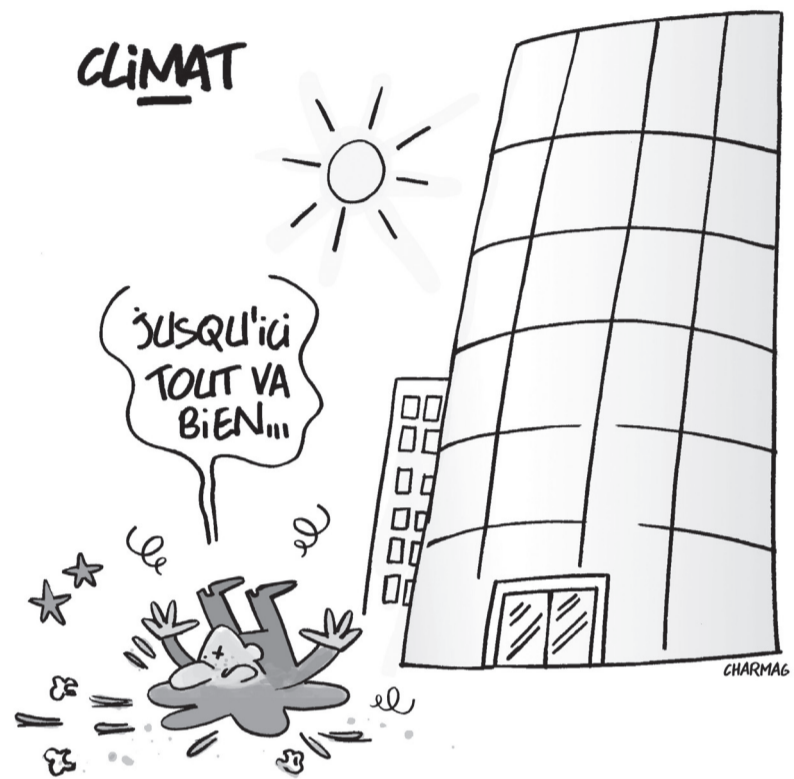
Selon le GIEC, se donner 50 % de chances de maintenir le réchauffement sous les 1,5 °C, sans géo-ingénierie, exige une baisse des émissions nettes dans le monde de 58 % en 2030 par rapport à 2010, donc vu leurs responsabilités historiques, une réduction minimale de 65 % dans l'UE et d'environ 70 % aux USA. Pour y arriver, si nous voulons continuer à vivre sur Terre, il faut sortir du système capitaliste qui impose des modes de production et de consommation toxiques pour le climat, la biodiversité, nos vies.

### L'inaction criminelle des États

Les États savent le gouffre qui sépare l'objectif fixé lors de la COP21 en 2015 à Paris de « maintenir le réchauffement bien au-dessous de 2 °C tout en continuant les efforts pour ne pas dépasser 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle » et leurs engagements qui conduisaient à un réchauffement de 3,3 °C d'ici 2100. L'UE vise maintenant, pour 2030, une réduction nette « d'au moins » 55 %, alors que, d'après le GIEC, il faudrait réduire de 65 %. Même Bolsonaro parle de neutralité carbone du Brésil en 2050 et d'« éliminer la déforestation illégale d'ici 2030 » alors même que la destruction de l'Amazonie, les persécutations contre les peuples autochtones se poursuivent de plus belle!

Les négociations internationales restent préemptées par les grands groupes financiers et industriels et dominées par les impératifs

La loi dite « climat et résilience » adoptée par l'Assemblée nationale est « le symbole du crash de la politique climatique d'Emmanuel Macron »<sup>1</sup>. Les marches climat organisées le 9 mai prochain seront l'occasion d'affirmer que nous ne sommes pas dupes des postures de la Macronie, et de rappeler que la gestion capitaliste est incompatible avec la survie de la planète.



capitalistes et impérialistes. On ne peut en attendre ni l'adoption de mesures à la hauteur de l'urgence ni le respect de la justice sociale et climatique à l'égard des pays du Sud et de leurs peuples.

### Ne leur faisons pas confiance

Le capitalisme est incompatible avec la décroissance nécessaire de la production matérielle et des transports. En effet, attribuer un prix au CO<sub>2</sub> relance la machine, dope la spéculation et nous pousse dans l'impasse de fausses solutions technologiques au dérèglement climatique. En outre, la recherche permanente du profit crée de nombreux nouveaux besoins artificiels, à l'opposé de la nécessité d'une société de sobriété:

– soit le capital continue d'imposer sa loi, son rythme, ses crises, ses

mutations et le pire arrivera d'ici la fin du siècle ;  
– soit nous imposons nos exigences de changement en donnant un débouché politique aux mobilisations internationales.

### Stop!

L'économie capitaliste, c'est toujours plus de production pour toujours plus de profit pour les patrons et les actionnaires: elle nous conduit dans le mur! Alors, ça suffit! Nous devons imposer l'arrêt de tous les projets destructeurs et climaticides, des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les transports, l'agriculture, le bâtiment et une révolution énergétique sans fossiles ni nucléaire. Il faut définir démocratiquement la production des produits et des services socialement utiles, en

tenant compte d'un impact supportable/acceptable, respectueuse de la planète et de la biosphère qui nous est vitale. Nous devons décréter la fin des marchés financiers, de la bourse, instaurer le monopole public bancaire afin de ne subventionner que les seules activités utiles et nécessaires, décider la baisse massive du temps de travail et l'extension du domaine de la gratuité.

Nous appelons cela l'écosocialisme, et nous nous battons toutes et tous, avec les peuples du monde entier, pour le construire ensemble. Nous appelons à participer massivement aux Marches pour le climat organisées dimanche 9 mai.

### Commission nationale écologie

1 – Extrait de l'appel aux mobilisations du 9 mai, signé par près de 300 organisations environnementales, syndicales, etc.

## CORONAVIRUS

# Situation sanitaire et vaccination: « pari » stupide et désorganisation

La déconnexion entre réalité épidémiologique et décisions gouvernementale s'aggrave de jour en jour. Essayer de faire croire à la cohérence de leurs décisions est devenu l'unique boussole de ces gouvernants.

ToutEs les épidémiologistes (et, en bout de ligne, toutEs les soignantEs) affirment et réaffirment que la situation n'est pas sous contrôle, qu'avec près de 6 000 personnes en réa la décade des cas covid est à peine amorcée,

que l'incidence de nouveaux cas est encore au moins de 300 pour 100 000 par semaine au plan national, que près de 300 morts s'ajoutent chaque jour au nombre déjà exorbitant de plus de 100 000 en un an... Eh bien Macron n'en a cure, puisque tout lui paraît aller suffisamment dans le bon sens pour décider de la levée « progressive » (en réalité, bien plus rapide que lors du premier confinement) des mesures de restriction de la vie sociale qui, craint-il, nuisent à sa popularité plus encore qu'à la santé psychique des personnes de ce pays. Il croit sans doute que ce qui va lui permettre de gagner son « pari » (puisque'il est clair maintenant que nous sommes sur une table de roulette, Macron étant le seul

joueur, et la mort faisant le banquier), c'est l'essor de la vaccination.

### L'immunité collective à Noël?

Voyons pourtant où nous en sommes: quatre vaccins sont disponibles en France, toujours fournis au compte-goutte par les trusts qui les fabriquent et les vendent à prix d'or: Pfizer, AstraZeneca, Johnson et Johnson (Janssen – une seule dose nécessaire) et Moderna. AstraZeneca offre une moins bonne protection, de l'ordre de 2/3, où les autres sont plutôt proches de 9/10. Des effets secondaires graves (thromboses, embolies, c'est-à-dire formation de caillots dans les vaisseaux) ont été signalés avec deux de ces vaccins, mais avec une fréquence de

décès tellement inférieure au nombre attendu de vies sauvées par la vaccination que la décision de maintenir leur usage en le restreignant aux tranches d'âge les plus menacées par le Covid est justifiée. En France, depuis janvier, un peu plus de 15 millions de personnes ont reçu une dose, un peu moins d'un quart de la population, et 6,5 millions deux doses (un dixième de la population). Pas de quoi arrêter la circulation du virus, puisqu'il faut environ 60 à 80 % de la population immunisée pour que cela soit le cas. Bon, cela va venir, dit l'optimiste en chef. Quand? Au rythme actuel, il faut une semaine pour qu'un million supplémentaire soit complètement vacciné. Alors, calcul simple, pour vacciner 35 millions de personnes, 35 semaines: joyeux Noël! Pour rappel, en Israël, plus de 58 % de la population est déjà complètement vaccinée, en Grande-Bretagne 21 %, aux États-Unis 30 %...)



# Un monde à changer

**NOTRE BON CLIENT, LE DICTATEUR.** En Égypte, le maréchal Sissi fait régner une dictature plus impitoyable que celle de son prédécesseur Moubarak renversé en 2011. Depuis son arrivée au pouvoir en juillet 2013, des milliers d'opposantEs au régime ont été tués ou emprisonnés et plusieurs centaines d'autres ont purement et simplement disparu. Mais Sissi mène une politique économique qui complait au FMI : les mesures d'austérité se succèdent, les subventions aux produits de première nécessité baissent, la TVA augmente tandis que l'impôt sur le revenu des sociétés est réduit. La part de la population vivant dans la pauvreté ou la précarité est évaluée à 60% et la corruption du cercle présidentiel est patente. La dette publique explose, alimentée notamment par les importations d'armes qui ont augmenté de 215% en 2013-2017 par rapport à 2008-2012. Rien d'étonnant à ce que Trump, au sommet du G7 à Biarritz en 2019, ait parlé de Sissi comme de son « dictateur préféré » ! En décembre 2020, Emmanuel Macron lui a remis la grand-croix de la Légion d'honneur... Ce qui a contenté un Sissi qui n'apprécie pas la moindre allusion à la répression en Égypte (et l'avait manifesté après

quelques remarques assez timides de Macron en janvier 2019). Ce contentement de Sissi semble bien se traduire concrètement. On vient en effet d'apprendre que l'Égypte va passer commande de 30 avions de combat Rafale supplémentaires ; elle en avait déjà acquis 24 en 2015. Au total, l'Égypte viendrait de signer un contrat d'un montant total de 3,95 milliards d'euros (aux 30 Rafale s'ajoutent des missiles et autres babioles). Pour financer ses achats, l'Égypte va souscrire un prêt supplémentaire auprès de la France que Sissi remboursera en pressurant un peu plus le peuple égyptien (ou qui sera assumé par les contribuables français si l'Égypte se trouvait incapable de payer). Cette vente confirme le poids de l'industrie française de l'armement : les exportations d'armes de la France (3<sup>e</sup> exportateur mondial) ont bondi de 44% en 2016-2020. Cette « performance » s'inscrit dans un contexte de hausse des dépenses militaires mondiales : en 2020, celles-ci ont atteint 1830 milliards de dollars, soit une progression en termes réels de 3,9% par rapport à 2019. En France, on ne produit pas de vaccin contre le coronavirus, mais le commerce des armes prospère.

Qu'importent les traditionnelles différences de chiffres, on pourra retenir qu'au moins 100 000 personnes, 150 000 selon la CGT, ont manifesté dans 300 cortèges dans tous le pays. À l'évidence, on n'a pas retrouvé en ce 1<sup>er</sup> Mai 2021 les chiffres de manifestantEs de ces dernières années, au moins ceux depuis la séquence contre la loi Travail. Le contexte sanitaire, toujours pesant, en est une des raisons, le déroulement des dernières manifestations du 1<sup>er</sup> Mai, en particulier parisiennes, perturbées par les provocations policières, en est une autre. Pour autant, soulignons que l'arbre parisien – une manifestation sensiblement plus faible (même si la CGT annonce tout de même 25 000 manifestantEs) – ne doit pas cacher la forêt, avec des mobilisations proportionnellement plus fréquentées dans les autres régions : entre 4 000 et 5 000 à Nantes, 5 000 à Bordeaux, Toulouse ou Lyon, 1 500 à Rouen, 2 000 à Tours ou à Brest...

La colère a donc pu s'exprimer dans un contexte où le gouvernement et les capitalistes qu'il sert continuent leur offensive : ainsi la contestation de la « réforme » de l'assurance chômage qui doit entrer en vigueur ce 1<sup>er</sup> juillet, lutte portée dans de nombreuses manifestations par un secteur de la culture quelquefois en tête de cortège (comme à Rouen ou Besançon)... Au-delà, revenaient aussi la question des licenciements et suppressions de postes (avec la présence de boîtes directement touchées comme les TUI à Paris,

## MOBILISATION Un 1<sup>er</sup> Mai déconfiné, annonciateur d'un « printemps social » ?

Après un 1<sup>er</sup> Mai 2020 totalement confiné qui avait valu quelques amendes à celles et ceux qui avaient osé braver les interdictions de se rassembler, ce samedi n'a certes pas retrouvé les chiffres de manifestantEs de ces dernières années, mais marque tout de même le retour dans la rue de la contestation du monde du travail.



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

la SAM à Rodez...), les revenus à la baisse et bien évidemment la gestion catastrophique depuis plus d'un an de la crise du Covid-19. La veille du 1<sup>er</sup> Mai, Philippe Martinez a dit dans les médias souhaiter la venue d'un « printemps social ». Chiche ! Mais pour cela, c'est d'un plan de bataille dont nous avons besoin, en commençant par préparer dans l'unité les différentes journées de mobilisation annoncées en ordre dispersé, dont la nouvelle manifestation contre les licenciements à l'appel de la CGT TUI samedi 12 juin.

### Protéger nos manifestations

À Paris, une nouvelle fois, les CRS omniprésents et « au contact » ont perturbé le déroulement de l'après-midi, paralysant longuement le cortège syndical et agressant des manifestantEs. Une nouvelle preuve que ces « forces de l'ordre » ne sont vraiment pas là pour assurer notre protection, comme l'ont aussi montré les événements de la fin d'après-midi place de la Nation. En prenant à partie le service d'ordre de la CGT et, au-delà, ses militantEs, quelques dizaines de manifestantEs

non identifiés ont commis des violences inacceptables contre une composante du mouvement ouvrier : dégâts matériels contre les véhicules, insultes sexistes et homophobes, attaques physiques contre des militantEs de la CGT et celles et ceux qui en prenaient la défense... À Lyon, ce sont d'autres cagoulés (peut-être plus directement fachos) qui s'en sont pris à la CGT Deliveroo-Uber Eats : coups de bâton, insultes, remarques racistes (« Rien à foutre de tes collègues sans-papiers »...). Tout cela est à combattre résolument, et le NPA a assuré la CGT et ses militantEs de son entière solidarité.

Depuis cinq ans, la gestion du maintien de l'ordre et les provocations policières sont un problème récurrent pour le bon déroulement des manifestations dans beaucoup de villes. L'attitude de groupes masqués – certains issus de « l'autonomie » mais d'autres moins identifiables – amplifie ces difficultés. Des questions dont le mouvement ouvrier et ses organisations doivent sérieusement se saisir pour pouvoir construire les manifestations de masse dont notre camp social a besoin ces prochains temps.

Manu Bichindaritz

### Face aux inégalités, imposer la réquisition

Alors, se concentrer sur les plus exposés ? On nous a dit avoir vacciné tous les vieux. C'est faux : un quart des plus de 75 ans n'ont rien reçu, seule la moitié est complètement vaccinée. Et les proportions chutent dès qu'on descend dans les tranches d'âge, même parmi celles qui paient un lourd tribut en mortalité covid ; et, plus étonnant, ces proportions varient selon les départements... presque deux fois plus de personnes complètement vaccinées en Ile-et-Vilaine (18%) qu'en Seine-Saint-Denis (10%), alors que l'incidence est à 234 pour 100 000 par semaine dans le premier département contre 481 dans le deuxième. Quel sens ? Il faut évidemment tenir compte de l'arrivée des produits, dont aucun n'est fabriqué en France, mais la gestion de la distribution, rendue erratique par la multiplicité des organisations, les changements de consignes (pas

moins de 12 définitions de population cible entre le 27 décembre 2020 et le 15 juin prochain) aggrave la gabegie et la perte de temps. Et surtout, il y a le scandale persistant du refus des gouvernants des pays riches de déclarer le vaccin « bien commun de l'humanité », et le maintien dans le champ du profit privé ce besoin essentiel et universel qu'est la vaccination anti-Covid. La réquisition des moyens de production pharmaceutique à l'échelle mondiale permettrait de fabriquer au plus vite les milliards de doses nécessaires pour mettre toute l'humanité à l'abri. Au lieu de quoi, ici comme partout, les plus pauvres attendent. En Inde (la « pharmacie du monde » !) on meurt par millions, et le marché noir et les vaccins bidons s'y installent tandis que les prix et les variants s'envolent. Il n'est pas nécessaire d'être révolutionnaire pour comprendre que l'humanité dans cette épreuve est une : le virus ne

fait pas de différences ; et ses mutants, même s'ils apparaissent dans un lieu précis de la planète, menacent vite partout. Il en viendra qui déjoueront l'immunité donnée par les vaccins actuels. Plus que jamais l'urgence est à la solidarité, et non au blabla hypnotique. Macron parle, tout le monde perd. Il parle de retrouver notre art de vivre, mais il nous impose plutôt une façon de souffrir et de mourir. Refusons les 50 000 morts supplémentaires que son inaction nous fera subir avant la fin de l'année. Imposons la fabrication massive de vaccins sortis du règne de la propriété privée, et sortons de ce cauchemar en virant au plus vite les clowns sinistres qui nous gouvernent !

Philippe Michaud

### UN MONDE INCERTAIN



## Le chiffre

**47** Selon une nouvelle étude de l'Unédic, commandée par la CGT et rendue publique le 3 mai, les écarts de montant des indemnités chômage entre deux personnes ayant travaillé la même durée et touché le même salaire, pourront être, avec la réforme en cours, de... 1 à 47. Les premières victimes seront les personnes ayant des périodes discontinues de travail. Commentaire de Denis Gravouil, de la CGT, sur Mediapart : « Plus on creuse, plus on s'aperçoit que cette réforme est inique. »



## Agenda

Tous les vendredis, vendredi de la colère contre l'assurance chômage.

**Vendredi 7 mai, rassemblement en solidarité avec Assa Traoré, Paris.** À 14 h, devant le TGI de Paris.

**Dimanche 9 mai, marches pour le climat.**

**Samedi 29 mai, manifestation pour célébrer la Commune de Paris, Paris.** À 14 h de la place de la République en direction du Père-Lachaise. À partir de 10 h, sur la place de la République, animations, spectacles, prises de parole, pique-nique.

**Samedi 12 juin, manifestation nationale contre les licenciements et les suppressions de postes, Paris.**

**À SUIVRE SUR**  
**lanticapitaliste.org**  
nouveau parti anticapitaliste.org

## NO COMMENT

Au bout de quatre ans, on a un bilan social et écologique qui est plus important que celui de cinq ans de socialisme avec François Hollande. Et on a un bilan en matière de sécurité et d'ordre qui est plus important que cinq ans de droite avec Nicolas Sarkozy.

GABRIEL ATTAL, Europe 1, 2 mai 2021.

### L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction :**  
0148 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion :**  
0148 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration :**  
0148 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN :**  
2269-3696

**Commission paritaire :**  
0419 P 11508

**Société éditrice :**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage :**  
6 500 exemplaires

**Directeur  
de publication :**  
Julien Salingue

**Secrétaire  
de rédaction :**  
Julien Salingue

**Maquette :**  
Ambre Bragard

**Impression :**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél. : 0148 70 42 22  
Fax : 0148 59 23 28  
Mail : rotoiimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**



SUISSE

## L'écologie sacrifiée pour les profits

Selon les autorités cantonales, l'évacuation de la zone à défendre (ZAD) de la colline du Mormont mardi 30 mars dernier (voir *L'Anticapitaliste* n° 563), a été menée avec grand professionnalisme. Les zadistes et témoins sur place ont une version des faits bien différente.

Les moyens déployés sous l'autorité du Conseil d'État frappent par leur gigantisme. Un communiqué de presse de la Police cantonale datant du 2 avril nous apprendait que 600 femmes et hommes ont été engagés dans l'opération d'évacuation face à une centaine de zadistes. De plus, alors qu'ils et elles détenaient une accréditation accordée par la police, plusieurs journalistes ont été priés par les forces de l'ordre de quitter les lieux ou ont été entravés dans leurs déplacements.



SANDRINE GUTIERREZ

Les jours suivant l'évacuation, selon divers témoignages, la police a saisi les sacs de couchage de deux personnes réfugiées dans un arbre, ce qui les a plongées dans un état d'hypothermie dangereux pour leur intégrité physique. Les premières peines prononcées à l'encontre de quelques zadistes par le Ministère public dans les jours suivant l'évacuation sont très sévères. 45 ordonnances de condamnation pénale immédiate ont été prononcées, allant jusqu'à 90 jours de prison ferme pour la plus lourde.

### Médecin en garde à vue

Face à ces réponses tout à fait inadmissibles des autorités politiques et judiciaires aux préoccupations légitimes des zadistes sur l'avenir de la colline du Mormont, une manifestation a été organisée le samedi 3 avril à Lausanne autour de revendications telles que l'abandon des poursuites pénales contre les zadistes, la démission de Béatrice Métraux, conseillère d'État verte en charge de la police, ainsi que l'arrêt de l'exploitation de la carrière par Holcim avec mise en place d'un plan de reconversion de ses travailleurEs dans des emplois compatibles avec la transition écologique. Largement soutenue par de multiples collectifs et organisations, elle a réuni plus de 1000 personnes. Elle a par ailleurs été ponctuée de multiples témoignages. Une médecin présente lors de l'évacuation pour assurer une permanence sanitaire a ainsi relaté son arrestation et sa garde à vue. Elle a dû subir une fouille à nu, avec contrôle des parties intimes. Ceci alors qu'un accord de non-intervention contre les personnes clairement identifiées en tant que soignantEs avait été convenu avec les forces de l'ordre. Hadrien Buclin, député Ensemble à Gauche au Grand Conseil a interpellé le Conseil d'État mardi 20 avril à propos de quelques faits soulevés ici.

Alors que la ZAD de la colline n'est plus, les questions autour de l'avenir du Mormont et plus largement d'un futur sans béton, sont à peine ouvertes. Par leurs réponses, le gouvernement à majorité dite de « gauche » et sa ministre verte ont voulu noyer le poisson. Partant, ils démontrent leurs priorités politiques : la défense de la propriété privée et des profits de l'exploitant de la carrière, LafargeHolcim.

Julien Nagel

Article publié dans le n°387 de *solidaritéS* (Suisse).

## ÉTATS-UNIS Biden sera-t-il un autre Roosevelt ?

La question la plus fréquemment discutée ces derniers temps aux États-Unis est peut-être la suivante : le président Joseph Biden sera-t-il un autre Franklin D. Roosevelt ?

La présidence de FDR, de 1933 à 1945, a transformé les États-Unis avec son New Deal, un ensemble de programmes de protection sociale qui ont réécrit le contrat social de la nation. Pendant la Grande Dépression des années 1930, marquée par l'effondrement des banques et celle de l'activité, la faillite des petites entreprises et un chômage de 25%, FDR a créé des programmes d'emplois massifs, élargi les aides gouvernementales et, plus important, il a créé un système public de retraites et fait adopter la loi nationale sur les relations de travail qui donne aux syndicats le droit d'organiser les travailleurEs. Roosevelt a également construit la « New Deal Coalition », comprenant les syndicats, les AfricainEs-AméricainEs et les entreprises produisant des biens de consommation ; coalition qui est devenue le socle du Parti démocrate pendant 75 ans.

### Le précédent Johnson

Aujourd'hui, beaucoup se demandent, alors que les États-Unis sont confrontés à une autre crise (la pandémie de coronavirus et la dépression économique qui l'accompagne), Biden va-t-il effectuer des transformations similaires ? Il ne serait pas le premier à aller dans ce sens. Dans les années 1960, le président Lyndon B. Johnson a aussi réalisé des transformations d'ampleur avec les lois sur les droits civiques et le droit de vote qui ont affranchi les Noirs du Sud et a lancé sa « guerre contre la pauvreté » et la « Grande société » avec des programmes d'éducation et de santé, avec en particulier



WIKIMEDIA COMMONS

Medicare pour les personnes âgées et Medicaid pour les pauvres. FDR et LBJ ont tous deux agi en réponse à une énorme pression sociale. Le bouleversement ouvrier des années 1930 avec des vagues de grèves marquées par des piquets de grève massifs, des occupations d'usines et des affrontements avec la police et la garde nationale ont conduit FDR à agir. LBJ a agi sous la pression du mouvement des droits civiques noir avec ses boycotts, sit-ins, et des manifestations de masse. Aujourd'hui, Biden ne subit aucune pression de la part des mouvements sociaux, mais a d'abord dû faire face au problème unique de la pandémie de coronavirus. Une législation sociale progressiste peut-elle être adoptée sans agitation populaire et ouvrière ?

### «Reconstruire l'Amérique»

Qu'est-ce que Biden essaie de faire ? Il tente d'amener le Congrès à adopter une législation qui

coûtera 6 000 milliards de dollars – payés en augmentant les taxes sur les riches et les entreprises – et annonce de nombreux nouveaux programmes pour l'économie, la justice raciale et l'environnement. Il justifie son paquet en faisant valoir que les États-Unis doivent rester compétitifs avec les autres nations, la Chine avant tout. Autrement dit, le tournant progressiste de la politique intérieure est motivé par le désir de reconstruire l'Amérique afin de rétablir l'hégémonie mondiale de l'impérialisme US.

Jusqu'à présent, seul le plan de sauvetage de 1 900 milliards de dollars pour faire face au covid a été adopté. Deux autres plans demeurent à adopter : le plan pour l'emploi de 2 300 milliards de dollars et le plan de soutien aux familles de 1 800 milliards de dollars. Avec un Sénat divisé entre 50 démocrates et 50 républicains, il sera difficile de les faire voter par

le Congrès, en particulier avec des règles désuètes qui nécessitent généralement 60 voix pour adopter un projet de loi.

### Du côté de la gauche

Le débat tourne autour de la reconstruction des infrastructures nationales. Les Républicains définissent les infrastructures comme des routes, des ponts, des chemins de fer et peut-être internet à haut débit, tandis que Biden et les Démocrates soutiennent que des éléments tels que la garde d'enfants, une assurance maladie élargie et deux ans d'études universitaires gratuites doivent y être inclus. Le plan de Biden pour faire face au changement climatique en développant les sources d'énergie renouvelables est contesté par les Républicains et les compagnies pétrolières, mais il est également critiqué par les groupes environnementaux qui soutiennent qu'il n'est pas assez ambitieux. La démocrate progressiste Alexandria Ocasio-Cortez dit que ce plan devrait être quatre fois plus important.

Les Socialistes démocratiques d'Amérique (DSA) ont soutenu le sénateur Bernie Sanders lors des primaires démocrates, mais Biden a en fait repris des éléments du programme de Sanders, qui était également le programme de DSA. Les membres de DSA pensent peut-être qu'ils ont réussi à faire bouger les démocrates. Ils devraient se souvenir que la même chose s'est produite dans les années 1930, lorsque FDR a adopté de manière pragmatique une grande partie du programme du Parti socialiste américain. Ce qui a conduit en définitive au recul de ce parti tandis que de nombreux socialistes se transformaient en démocrates.

**Dan La Botz, traduction Henri Wilno**

## ALLEMAGNE Grève pour l'égalité salariale entre l'Est et l'Ouest

À Leipzig et à Zwickau, plus de 14 000 travailleurEs de l'industrie métallurgique et électrique de Saxe étaient en grève mercredi 28 avril pour faire valoir leur revendication d'égalité salariale entre Allemagne de l'Est et de l'Ouest. Mardi 27 avril déjà, plus de 5 000 employéEs de l'usine BMW de Leipzig avaient cessé de travailler pendant 24 heures.

Les patrons métallurgistes de Saxe défendent obstinément l'un des derniers symboles de la division de l'Allemagne : la semaine de 38 heures. Plus de trois décennies après la chute du Mur, le mur des salaires est toujours debout. Dans le secteur le plus productif et le plus rentable de tous, l'industrie métallurgique et électrique, les travailleurEs est-allemands travaillent trois heures de plus par semaine que leurs collègues de l'Ouest sans être payés. Avec des grèves d'avertissement dans les usines automobiles est-allemandes de Porsche, BMW et Volkswagen, IG Metall se mobilise actuellement pour mettre définitivement un terme à cette situation.

### Une lutte de longue haleine

Les usines automobiles est-allemandes sont les plus modernes et les plus efficaces du pays. Les heures supplémentaires non

rémunérées des travailleurEs constituent un bonus, un profit supplémentaire pour lequel il n'y a même pas l'apparence d'une justification légitime. Les entrepreneurs s'autorisent simplement à le faire parce que – jusqu'à présent du moins – ils sont aux commandes. Même les petites choses en apparence prennent parfois du temps. Elles sont facilement négligées. Trois heures de travail supplémentaire par semaine représentent un mois sur une année. On pourrait calculer la quantité de travail non rémunéré que les employéEs est-allemands ont effectué pour la « reconstruction de l'Est » depuis la réunification.

Il y a des choses dont on ne parle pas dans les cours d'histoire et de politique dans les écoles allemandes, alors qu'une clarification historique serait bien utile : car la lutte pour la semaine de 35 heures en Allemagne a duré plus longtemps que la lutte pour

l'introduction de la journée de huit heures, il y a un bon siècle. Les révolutionnaires de novembre 1918 ont mis fin à cette dernière en appliquant l'ancienne revendication du programme du SPD d'Eisenach de 1869.

Sans révolutions, les choses prennent plus de temps : la revendication de la semaine de 35 heures est à l'ordre du jour des syndicats depuis 1970. Les réductions collectives du temps de travail étaient considérées comme une réponse à la rationalisation et aux suppressions d'emplois, mais aussi comme une stratégie « d'humanisation du travail ». Les batailles décisives ont été menées dans la sidérurgie en 1978-1979 et dans l'imprimerie et les industries métallurgiques et électriques en 1984. Grâce à des grèves de plusieurs semaines, les syndicats ont obtenu l'introduction de la semaine de 35 heures. Il a fallu une autre décennie pour qu'elle devienne une réalité

dans l'industrie métallurgique et électrique en 1995 – à l'Ouest.

### Les leçons de 2003

En 2003, l'IG Metall de Berlin-Brandebourg-Saxe a tenté de faire passer la règle des 35 heures en Allemagne orientale. La lutte s'est soldée par une défaite – et non pas parce que les employeurs étaient plus puissants. Il est vrai que les employeurs – à la surprise d'IG Metall, avec le soutien du gouvernement fédéral rouge-vert – avaient mis en place une campagne médiatique impressionnante. La manière dont les briseurs de grève ont été amenés par hélicoptère devant les caméras de télévision chez Federal-Mogul à Dresde reste inoubliable. Mais le front de grève dans les usines a tenu bon. La lutte a échoué en raison du sabotage de certains dirigeants influents des comités d'entreprise des sociétés automobiles ouest-allemandes, qui ont exhorté la direction exécutive d'IG Metall à annuler la grève au moment même où elle commençait à avoir un effet, parce qu'elle affectait l'approvisionnement des usines automobiles ouest-allemandes. Pour de nombreux métallurgistes, tant à l'Est qu'à l'Ouest, cette trahison a été une expérience traumatisante. La reprise de la lutte pour enfin en découdre est une chance pour IG Metall de se débarrasser de ce traumatisme et de mettre les choses au clair.

**Jörn Boewe, traduction À l'Encontre**



Le mouvement syndical est formellement pluraliste mais corporatiste et bureaucraté. Les luttes ouvrières restent défensives et atomisées. Les pôles industriels restent silencieux alors que les secteurs périphériques sont plus combatifs. La combativité des enseignants de l'éducation est intacte mais les appareils syndicaux se sont bureaucratisés.

**Faiblesses du mouvement syndical et ouvrier**

Béjaïa est aujourd'hui à l'avant-garde de nouvelles expériences de luttes et les travailleurEs de Numilog tracent la voie. Les syndicats autonomes tentent l'unité dans l'action et l'UGTA appelle à la grève générale. Bougie indique une configuration d'avenir du mouvement syndical et ouvrier. Un processus à son début, fragile et réversible. Le mouvement syndical reste fondamentalement bureaucraté et institutionnalisé, agissant par déclarations et activisme organique formel. La concurrence syndicale est plus dans les appareils et les égos que dans les idées et l'action. Les figures syndicales faisant consensus ne sont plus là. Achour Idir clôturerait un cycle d'éveil politique et de conscience de classe. Il l'a payé de sa vie, comme Osmane Redouane. Les politiques néolibérales, les privatisations, la désindustrialisation et l'autoritarisme patronal sont passés par là. Il faut ajouter la faiblesse des partis ouvriers, une gauche aseptisée et des traditions d'émiettement très préjudiciables.

Aujourd'hui, le mouvement syndical et ouvrier ne peut influencer sur le cours politique des choses et encore moins peser sur les rapports de forces politiques. Le monde du travail le paye cher et l'utopie révolutionnaire est encore bien

# ALGÉRIE Entre 1<sup>er</sup> Mai de luttes et répression aveugle

Le 1<sup>er</sup> Mai est l'occasion de mesurer le poids du monde du travail et son expression politique, y compris dans le hirak.



PST

éloignée de la réalité. Tous les indicateurs montrent que le changement révolutionnaire porté par le mouvement ouvrier n'est pas pour demain. Néanmoins, ce qui se passe dans le champ des luttes sociales et l'avènement salutaire du hirak montre qu'un nouveau cycle politique se dessine, caractérisé par une radicalité des revendications politiques antisystémiques et une formulation programmatique encore balbutiante et très confuse.

**Singularités du hirak**

Le hirak, comme mouvement populaire radical et mobilisateur, apporte une singularité à ce cycle politique où l'éveil politique et social est plus citoyen que de classe. La dimension interclassiste du hirak participe à cette accumulation d'ambiguïtés,

de confusions ou de contradictions politiques au sein du hirak car sa sociologie est bipolaire. Entre un « bloc » social hétéroclite fait de travailleurEs, de fonctionnaires, de chômeurEs, de jeunes socialement déclassés etc. et un « bloc » social de couches moyennes allant de l'universitaire au commerçant ou entrepreneur indépendant, le jeu d'intérêts est complexe et les convergences encore plus difficiles. Toute la stratégie du pouvoir et de la police politique, c'est de casser cette connexion qui s'est faite entre les deux blocs sociaux à travers le hirak. La peur d'une convergence politique sur fond de radicalisation pousse les stratèges de ce pouvoir illégitime à briser les éléments activistes ou influenceurs considérés comme subversifs.

Des militantEs de Rachad au syndicaliste Chouicha, du poète Tadadjit à l'icône étudiante Abdenour Ait Said, de l'universitaire Mhanna Abdesselam à Dalila Touat, du journaliste Drareni à Jamila Loukil : l'objectif est de casser cette fraternité entre deux pôles sociaux, porteuse d'un projet politique alternatif au pouvoir. Se réapproprier les couches moyennes en les libérant d'éléments radicalisés pour ensuite en faire un acteur privilégié dans un modèle économique et sociopolitique validé par les tenants de la mondialisation capitaliste, tel est l'objectif des réformateurs zélés du système. Le bloc social des « opprimés » où cohabitent ouvrierEs et lumpen, chômeurEs et socialement déclassés, sera isolé dans une confrontation classique permanente avec un pouvoir d'État rôdé aux crises sociales. Cette répression aveugle est l'expression de cette velléité stratégique du pouvoir et en même temps l'expression de sa difficulté. Il faut la contrer par une mobilisation solidaire concrète et sur le terrain. Travailler pour que le hirak intègre la revendication sociale et ouvrière et que le mouvement syndical et ouvrier intègre le hirak et contribue à lui donner une perspective politique, telle est la tâche des hirakistes porteurs de valeurs démocratiques et progressistes.

**Adel Abderrezak**

# ISRAËL « Mort aux Arabes » : une violence raciste structurelle

Les récentes émeutes anti-palestiniennes à Jérusalem, loin d'être un incident isolé, sont révélatrices de mécanismes beaucoup plus profonds.

Lors des émeutes racistes antipalestiniennes qui ont eu lieu à Jérusalem la semaine dernière, une manifestante a été interviewée par un journaliste à propos du langage utilisé par la foule en furie. Le journaliste a demandé à la jeune manifestante si elle se sentait représentée par les slogans criés par les manifestants, comme « Brûlez les villages arabes » et « Mort aux Arabes ». Elle a répondu, en souriant : « Je le dis d'une manière appropriée. Je ne dis pas "Brûlez leurs villages", je dis qu'ils devraient partir et que nous devrions prendre leurs terres. Exactement ce que nous faisons dans la vieille ville ».

Il y a beaucoup de choses à décortiquer dans cette réponse éloquent. En premier lieu, les attitudes coloniales qui existent dans tous les secteurs de la société israélienne, et pas seulement au sein du gouvernement ou de l'armée. Mais aussi la manière dont les communautés de colons ont normalisé la violence raciale et le nettoyage ethnique continu – ce que certains appellent la Nakba permanente – que leurs colonies en constante expansion ont exigés.

**Violences protégées par l'État**

La violence des colons est aussi ancienne que l'État d'Israël et



WIKIMEDIA COMMONS

constitue une menace pour les PalestinienEs au quotidien. La Nakba, l'expulsion massive initiale de 750 000 PalestinienEs pour faire de la place à l'État juif, a été mise en œuvre non seulement par les forces armées sionistes, mais aussi par les colons qui ont rapidement remplacé la population autochtone, construisant des maisons sur les ruines de celles des exiléEs, protégés par l'État en formation. Actuellement, au moins 600 000 colons israéliens vivent dans des colonies illégales en Cisjordanie

et à Jérusalem-Est, en violation directe du droit international. L'extrême violence de ces colons est non seulement fortement protégée par l'État et les forces de sécurité israéliennes, mais en outre l'État compte sur la présence de ces colons pour grappiller indirectement toujours plus de terres en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupées. De nombreux rapports ont montré que les personnels de l'armée ou de la police protègent et aident les colons dans leurs attaques

contre les PalestinienEs. De nombreux PalestinienEs, y compris des enfants en train de jouer, ont été arrêtés et emprisonnés par les forces israéliennes afin de répondre aux besoins de ceux qui résident dans les avant-postes illégaux.

**1293 attaques en 15 ans**

L'organisation israélienne de défense des droits de l'homme, Yesh Den, a enregistré 1293 cas de violence de la part des colons entre 2005 et 2019. Sur ces incidents, à peine 8 % des enquêtes ont abouti à des poursuites pénales contre le colon fautif.

Quelques jours seulement après les émeutes extrémistes à Jérusalem, un groupe de trois colons juifs extrémistes a attaqué et envoyé à l'hôpital un berger de 66 ans, Ibrahim Hamdoun, alors qu'il faisait paître son bétail sur ses terres à Jénine, en Cisjordanie. Si tout ceci doit nous apprendre quelque chose, c'est que la violence des colons et de l'État fait partie intégrante de la société israélienne, dans son ensemble. Même si des Israéliens choisissent d'atténuer la violence de leur vision de l'expansion des colonies et de l'annexion, ils continueront à participer et à bénéficier du nettoyage ethnique de Jérusalem, et du reste de la Palestine historique, par le biais des expulsions, des démolitions de maisons, du refus raciste de permis de construire, et comme nous l'avons vu la semaine dernière, de la violence physique et de l'intimidation.

**Zarefah Baroud**

Publié sur mondoweiss.net, traduction J.S.



# Le monde en bref

**République dominicaine. Tentative d'empoisonnement de militantes féministes.**

Au moment où le droit à l'avortement est en discussion au Congrès, et que les femmes ont installé un campement devant la Chambre des députés, des individus ont distribué le 18 avril dernier des bonbons empoisonnés qui ont conduit plusieurs féministes et journalistes à l'hôpital, dans un état grave. Deux jours plus tard, la police a attaqué très violemment le camp, afin de le déloger.



DR

Cet attentat intervient une semaine avant l'ouverture d'un débat au Congrès national au sujet d'amendements déposés pour autoriser l'avortement dans certains cas : viol ou inceste, malformation incompatible avec la vie de l'enfant ou risque pour la vie de la mère. Aujourd'hui, l'avortement est strictement interdit, selon la loi régie par un Code pénal réactionnaire datant de 1886. Si les féministes sont visées par ces attaques, notamment de la part de la police, c'est parce que leur mobilisation gagne de la force et le soutien de larges pans de la population. Le président Luis Abinader essaye de canaliser cette mobilisation en avançant l'idée d'un référendum. Il n'appartient qu'à chaque femme de décider si et quand elle veut un enfant. En niant ce droit, en allant jusqu'à l'empoisonnement et aux agressions violentes, et par leurs manœuvres politiques, la droite, les Églises et le pouvoir politique ne font que dégrader les conditions de vie des femmes, notamment des travailleuses, qui sont les premières à être les victimes des avortements clandestins.

Soutien total à la lutte des femmes dominicaines ! Avortement libre et gratuit pour toutes, en République dominicaine comme ailleurs !

**États-Unis. Joe Biden vendra bien des armes aux Émirats arabes unis.**

Le « paquet » de 23 milliards de dollars de ventes d'armes étatsuniennes aux Émirats arabes unis (ÉAU) avait été annoncé sous l'administration Trump, puis avait été « suspendu » pour être « réexaminé » par l'équipe Biden. Finalement, cette dernière a confirmé la vente, avec entre autres la livraison de 50 avions de combat F-35 à partir de 2025.

Une annonce qui a entraîné le commentaire suivant de la part d'Amnesty International : « Le gouvernement de Joe Biden poursuit la livraison d'armes susceptibles d'aggraver le désastreux bilan humain au Yémen. Là-bas, des armes de fabrication américaine sont utilisées pour blesser et tuer des civils en toute illégalité. [...] Les drones américains pourraient être responsables d'attaques des Émirats arabes unis qui violent le droit international humanitaire et tuent ou blessent des milliers de civils yéménites. Le gouvernement de Joe Biden doit résolument s'abstenir de fournir des armes qui pourraient être utilisées dans ce conflit et de transférer de l'armement aux Émirats arabes unis. Dans le cas contraire, il serait complice de probables crimes de guerre dans la région, notamment au Yémen. »

Qui plus est, une telle vente va inmanquablement contribuer à accroître les tensions militaires régionales, entre autres et notamment avec l'Iran. Comme le souligne en effet le journal libanais l'Orient-le jour, « pour Abou Dhabi [capitale des Émirats arabes unis], qui a les F-35 dans sa ligne de mire depuis plusieurs années déjà, cette vente représente le moyen de renforcer son arsenal militaire aérien dans le cadre de sa stratégie de dissuasion face à Téhéran, son ennemi numéro un dans la région. »



## POLITIQUE ÉCONOMIQUE: DE LA « TRANSFORMATION SOCIALE » AU NÉOLIBÉRALISME

Selon les idées dominantes, « les socialistes » auraient tenté une expérience qui se serait fracassée sur « les réalités », notamment la « contrainte extérieure », et auraient été obligés de l'abandonner en mars 1983.

Dans le numéro d'octobre 1981 de la revue de la LCR, Ernest Mandel résumait les enjeux auxquels se trouvait confronté le gouvernement de la « gauche unie » : soit l'épreuve de force avec le capital soit le sacrifice des intérêts des masses laborieuses ; soit la rupture avec l'économie capitaliste soit l'alignement sur les règles du profit<sup>1</sup>.

### « La rupture avec le capitalisme ne peut s'effectuer sans frais »

La gauche avait gagné en mai-juin 1981 l'élection présidentielle puis les législatives sur un programme qui affirmait se situer dans une perspective de « rupture avec le capitalisme ». Les socialistes auraient alors pris des mesures sociales inconsidérées<sup>2</sup> : hausse du SMIC et des prestations sociales, retraite à 60 ans, créations d'emplois puis réduction de la durée légale du travail, notamment. Ils auraient ainsi creusé les déficits intérieurs (des collectivités publiques) et extérieurs (de la balance commerciale et de la balance des paiements). Mais les mesures sociales ne seraient pas seules en cause. C'est l'ensemble des réformes amorcées en 1981 qui auraient été « inadaptées » : nationalisations des entreprises et du crédit, créations d'emplois publics, fiscalité, nouveaux droits des travailleurEs... Elles auraient « inquiété les investisseurs » qui se seraient détournés. En fait, comme le soulignait Mandel dans l'article cité « la rupture avec le capitalisme ne peut s'effectuer sans frais. La bourgeoisie réagira durement. Il faudra répondre du tac au tac ». C'est ce à quoi se refusait Mitterrand. De plus le fort ralentissement de l'économie internationale l'enfermait dans une tenaille : « Toute une série de réformes sociales progressistes ne peuvent être réalisées que s'il y a une expansion économique prononcée, du moins si l'on veut respecter les intérêts et la fortune de la bourgeoisie, comme le fait la social-démocratie. ».

### Des mesures de gauche...

La première phase du pouvoir Mitterrand est certes marquée par des mesures sociales et de relance de l'économie : le SMIC augmente de 10 %, les allocations familiales de 25 %, le minimum vieillesse de 20 % ; des réformes fiscales favorables aux bas revenus sont mises en place, les aides au logement et à l'industrie sont augmentées, l'investissement des administrations reprend, des emplois publics sont créés et la création d'emplois et le recrutement des jeunes sont subventionnés, de nouvelles aides sont accordées aux agriculteurs. Mais elles ne « changent pas la vie ». Ainsi, la baisse de la durée du travail est seulement d'une heure (de 40 à 39 heures).

En février 1982, des nationalisations sont mises en œuvre : elles concernent tout le capital des firmes sidérurgiques, de cinq grands groupes industriels, de 36 banques de dépôt, de deux holdings financiers, ainsi que 51 % du capital d'entreprises fortement spécialisés dans l'armement (Dassault, Matra). Certaines de ces entreprises étaient en grande difficulté et l'indemnisation des actionnaires est particulièrement généreuse (et au-delà des intentions initiales du gouvernement : les actionnaires ont su se faire entendre du Conseil constitutionnel qui a interprété en leur faveur les textes constitutionnels). On peut remarquer qu'y ont échappé Peugeot, le secteur des assurances et la distribution de l'eau. Dans le programme du PS, ces entreprises publiques étaient supposées jouer un rôle essentiel dans la transformation du pays.

En fait, banques et entreprises nationalisées n'ont pas joué ce rôle. Pour les salariéEs, pas grand-chose n'a changé, ni dans leurs conditions de travail ni dans leur pouvoir face aux directions. Les banques ont surtout vu des inspecteurs des finances « de gauche » remplacer des inspecteurs des finances ou autres dirigeants de droite. Dès 1982, la politique industrielle s'est effacée devant « l'autonomie de

gestion » des entreprises nationalisées : le profit devenait le critère de gestion quasi unique de ces entreprises... Au-delà des discours, aucune planification réelle de l'économie n'a été mise en place.

### ... aux premiers « plans de rigueur »

L'acceptation tel quel du Système monétaire européen limitait la marge de manœuvre du gouvernement qui s'est refusé en juin 1981 à une forte dévaluation du franc (qui aurait dû être accompagnée d'un contrôle des prix). La « construction européenne », en fait celle d'une Europe capitaliste, n'a été qu'un alibi de la soumission à la mondialisation libérale.

Dès avril 1982, le renoncement est évident. Pierre Mauroy (le Premier ministre) donne des gages au patronat : l'arrêt de l'abaissement de la durée du travail pendant deux ans, l'allègement de la taxe professionnelle, et le gel des cotisations patronales. En juin, est lancé un premier « plan de rigueur » : les prix sont bloqués mais les salaires aussi et, recul fondamental pour les salariéEs, c'est la fin de l'échelle mobile de salaires. Jacques Delors, le ministre de l'Économie et des Finances, est de plus en plus l'homme fort du gouvernement. En mars 1983, nouveau « plan de rigueur » qui consacre la renonciation définitive aux projets affichés en 1981 et la conversation des socialistes au libéralisme. C'est le début de la baisse brutale de la part des salaires dans la valeur ajoutée et de l'encadrement du budget des hôpitaux. Certains camouflent cette évolution d'un discours hypocrite : ainsi Lionel Jospin parle d'une « parenthèse de la rigueur ». Un peu plus tard, Michel Rocard sera plus franc en parlant du capitalisme comme « l'horizon indépassable de notre temps ».

**Robert Pelletier et Henri Wilno**  
1 - Ernest Mandel, « La politique économique de Mauroy-Delors », *Critique communiste* n°1 (2<sup>e</sup> série), octobre 1981. Lire extrait ci-dessous.  
2 - Sur les mesures sociales, lire article ci-contre.

**M**itterrand, politicien au lourd passé, avait réussi à s'imposer comme un « homme providentiel ». Son intelligence a été de comprendre que le PS (dont il avait pris le contrôle) ne pouvait se reconstruire, face au PC, que sur un discours « gauche » et unitaire. Il a aussi pris appui sur la gauche du parti pour barrer la route à Michel Rocard.

Arrivé au pouvoir, il s'est immédiatement coulé dans la monarchie présidentielle de la 5<sup>e</sup> République et a donné des gages aux États-Unis et à l'Europe capitaliste. Tout en prenant dans un premier temps des mesures conformes au moins en partie au programme sur lequel il avait gagné les élections, il a nommé au poste essentiel de ministre de l'Économie et des Finances Jacques Delors (qui en fait était opposé à l'essentiel de ce programme) et marginalisé les ministres communistes.

Le PCF (à l'époque hégémonique dans la CGT) s'est montré après mai 1981 totalement opportuniste et suiviste par rapport à Mitterrand et a contribué à désarmer les travailleurEs et tous ceux qui commençaient à renâcler. La force du système présidentiel, la satisfaction des dignitaires du PS de pouvoir enfin accéder au pouvoir et la politique du PCF ont permis à Mitterrand d'impulser à partir de mars 1983 une trahison ouverte des espoirs de 1981 sans que l'extrême gauche puisse faire beaucoup plus que de la dénoncer.

On comprend mal pourquoi certains, notamment Jean-Luc Mélenchon, ne cessent de tresser les louanges de celui qui, durant ses deux mandats, a largement impulsé le tournant de la social-démocratie vers le néolibéralisme.



## 10 MAI 1981: QUELLES MESURES SOCIALES?

Quatre décennies après le 10 mai 1981, ce sont peut-être quelques-unes des mesures sociales prises alors qui peuvent encore valider l'idée que des mesures progressistes, de gauche, ont pu être mises en œuvre au delà de l'emblématique suppression de la peine de mort.

**C**ertes, la cinquième semaine de congés payés est quasiment la seule mesure ayant résisté à 38 années de développement des politiques néolibérales appliquées avec une belle constance par tous les gouvernements de « gauche » et de droite qui se sont succédé. Mais bien d'autres mesures, plus ou moins effacées depuis, restent des marqueurs de « gauche ». Ainsi en va-t-il du droit à la retraite à 60 ans pour une majorité de travailleurEs ou du droit à la retraite anticipée pour les fonctionnaires ayant trois enfants, progressivement réduits à néant depuis, malgré de nombreuses et puissantes mobilisations. L'engagement de la réduction du temps de travail, promis pour être porté à 35 heures par semaine, se limitera à une réduction à 39 heures et ne reviendra d'actualité que dans le cadre des contradictoires lois Aubry des années 2000.

### Des réformes et mesures significatives

D'autres réformes significatives sont mises en œuvre. L'accroissement des pouvoirs et moyens

de comités d'entreprise (mais sans droit de blocage des licenciements), la création des comités centraux d'entreprise, de groupe, l'accès de représentants des ingénieurs, cadres et techniciens aux conseils d'administration dans le secteur privé et surtout accès un statut indépendant des Comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail. La gestion du secteur public est décentralisée, démocratisée avec des instances de direction tripartites (collectivités publiques, travailleurEs, usagerEs), ou dotées d'un conseil de gestion élu par les travailleurEs et d'un conseil de surveillance. La mise en place de temps consacré à l'information et à l'expression collective apparaît souvent comme une tentative de mise à l'écart des délégués du personnel. Des postes et des prérogatives qui vont amplifier les contradictions de l'activité syndicale de plus en plus accaparée par la vie des institutions représentatives du personnel au détriment de l'activité revendicative. La loi du 13 novembre 1982, inscrite dans les lois Auroux, introduit une obligation de négocier au niveau tant de la branche

de l'entreprise, la possibilité de conclure des conventions et accords collectifs de travail dérogeant à des dispositions législatives et réglementaires. Bien qu'encadré par le droit d'opposition éventuel des organisations syndicales non signataires, cela constitue la porte entrouverte aux nombreux élargissements des possibilités de dérogation couronnés par les modifications profondes introduites par les lois « El Khomri » et les réécritures destructrices du Code du travail. Certaines mesures restent significatives : la création de l'ISF, le statut de travailleuses à part entière sera reconnu aux conjointes d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans, la gratuité de la contraception et la facilitation de l'accès à l'IVG, le congé parental ouvert pour moitié au père et à la mère, rémunéré et assorti de garanties de réintégration dans l'emploi, etc. D'autres (renforcement du CDI, augmentation du SMIC, des allocations familiales, vieillesse, aides au logement, préconisation en matière d'égalité hommes/femmes) ne résisteront pas aux

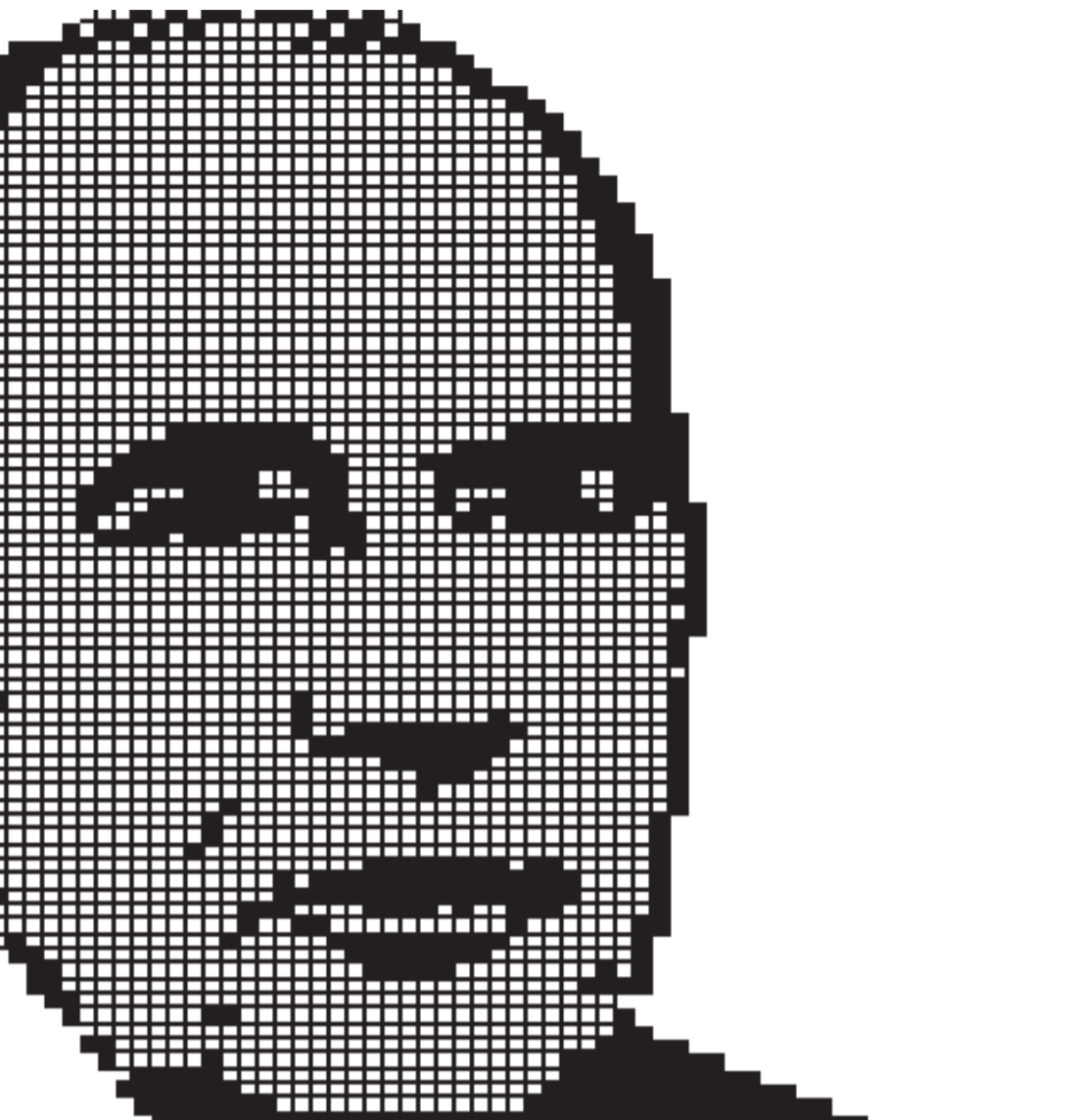
## UNE NÉCESSAIRE ÉPREUVE DE FORCE

« **L**a question est de savoir si on a la volonté de risquer cette épreuve de force avec le capital français et international, ou si, par peur de cette épreuve de force et des "risques de l'inconnu", on sacrifie délibérément les intérêts des masses laborieuses, leurs espoirs de changement, leur désir de voir éliminés les fléaux du chômage et de l'inflation sur l'autel de la collaboration avec la bourgeoisie et de la garantie de ses profits. Pour nous, il n'y a pas de doute que le régime Mitterrand-Mauroy ne pourrait satisfaire la volonté de changement des masses laborieuses, ne pourrait éliminer le chômage et l'inflation que s'il rompait radicalement avec toute forme de collaboration de classe avec la bourgeoisie, que s'il s'orientait résolument vers une rupture avec l'économie capitaliste internationale. Aussi longtemps qu'on n'effectue pas cette rupture, on est amené à respecter des "règles du jeu" qui, répétons-le, ne sont ni fatales ni techniques, mais correspondent aux impératifs d'un type particulier d'économie : l'économie capitaliste, l'économie de marché généralisée, l'impératif du profit. »

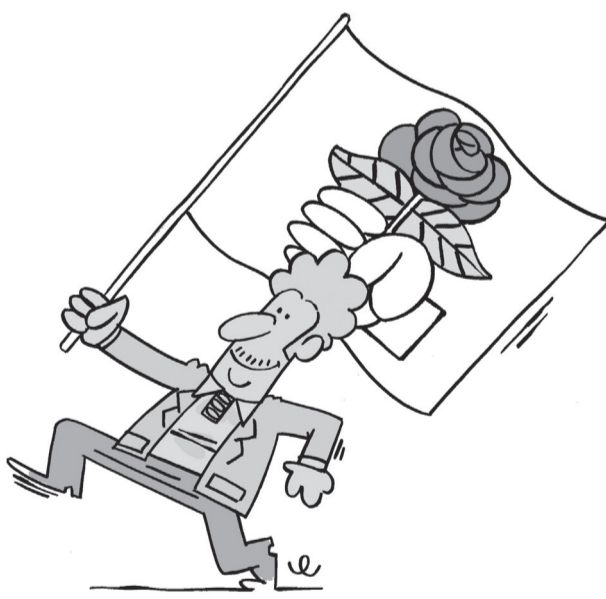
Ernest Mandel, « La politique économique de Mauroy-Delors », *Critique communiste* n°1 (2<sup>e</sup> série), octobre 1981.

En ligne sur <https://www.contretemps.eu/critique-communiste-octobre-1981/>





# 40 ANS, L'ÉLECTION FRANÇOIS MITTERRAND



MAI 1981



MARS 1983

politiques néolibérales engagées dès 1983.

## Attentisme revendicatif

Sur la question de l'immigration, c'est l'époque où Georges Marchais, secrétaire général du PCF, écrivait : « La cote d'alerte est atteinte [...]. Il faut arrêter l'immigration, sous peine de jeter de nouveaux travailleurs au chômage » tout en ajoutant : « Je précise bien : il faut stopper l'immigration officielle et clandestine. Mais non chasser par la force les travailleurs immigrés déjà présents en France... » C'est ce principe qui justifie la régularisation « massive » engagée en août 1981 : près de 90 % des

dossiers recevront une réponse positive (131 000 sur 149 000 demandes). Ce qui n'empêchera pas Pierre Mauroy de déclarer le 16 avril 1982, à propos des grèves des OS immigrés chez Renault Flins et Billancourt : « Les principales difficultés qui demeurent sont posées par des travailleurs immigrés dont je ne reconnais pas les problèmes mais qui, il me faut bien le constater, sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises ».

Beaucoup de ces mesures seront principalement portées par la CFDT et les représentants de la « Deuxième gauche » (Rocard,

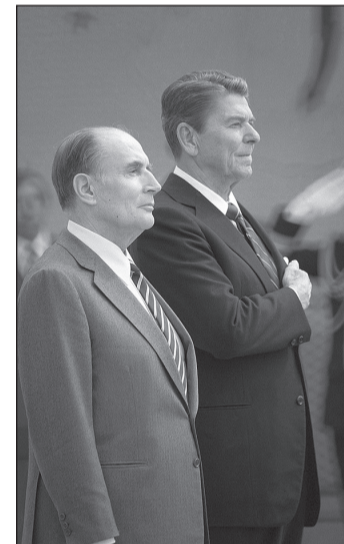
Delors) largement présents dans le gouvernement et les ministères. Annonces et réalisations qui vont largement contribuer à justifier l'attentisme voire le soutien initial peu conditionnel du mouvement ouvrier et notamment des directions des organisations syndicales. Et plus grave, à semer la confusion dans ces dernières et notamment dans la CGT. Sur un fond d'attentisme revendicatif engendré par la situation économique, le chômage, c'est la dépolitisation, le désengagement militant qui vont se développer. Avec son corollaire de progression de l'extrême droite. Autant de paramètres de la situation politique d'aujourd'hui. **RP et HW**



## OTAN, EUROPE, AFRIQUE : MITTERRAND L'IMPÉRIALISTE

Impossible de résumer en un court article l'ensemble des dimensions de la politique étrangère de François Mitterrand, même si le moins que l'on puisse dire est qu'il ne s'est guère posé, là non plus, en rupture avec les traditions impérialistes et militaristes de la France.

La défense de la « place singulière » (et de l'héritage colonial) s'est ainsi combinée avec un renforcement de l'intégration aux institutions capitalistes internationales, qu'elles soient anciennes (OTAN) ou en formation (Communauté européenne). C'est ainsi sous l'impulsion de François Mitterrand que les premières négociations sur le « retour » de la France dans l'OTAN furent lancées, à l'automne 1990 et l'hiver 1991, dans la foulée de la chute de l'URSS et à l'orée de la première guerre du Golfe, dans laquelle la France se lança sans hésiter.



Mitterrand et Reagan. WIKIMEDIA COMMONS

### L'Europe capitaliste

François Mitterrand fut en outre l'un des principaux architectes de la construction de l'Europe capitaliste, dans laquelle il fit jouer un rôle essentiel à la France, main dans la main avec l'Allemagne. De l'Acte unique de 1986 au Traité de Maastricht en 1992 en passant par l'Union économique et monétaire (UEM), il fut un artisan de tous les traités renforçant la mise en place d'une Europe capitaliste, tout en jouant la partition de l'opposition à l'ultralibéralisme de Margaret Thatcher. Lors de la campagne référendaire de 1992, il déclarait : « L'Europe cristallise à tort beaucoup de peurs : peur du changement, peur de la modernisation, de l'ouverture au monde et aux autres. C'est un paradoxe. On projette sur l'Europe des menaces imaginaires, alors qu'elle nous protège de risques bien réels. » 30 ans plus tard, la balance « protection-risques » est sans appel...

### Françafrique

En ce qui concerne la politique de Mitterrand en Afrique, laissons la parole à l'association Survie : « L'homme du discours de La Baule sur une hypothétique démocratisation [de l'Afrique] (1990) est aussi un des artisans majeurs de la perpétuation de la politique néocoloniale française en Afrique. Dès 1948, il voyage en

de firmes de sécurité (viviers à mercenaires). »

### Jusqu'au génocide des Tutsis

Loin des tonalités pacifistes, voire anti-impérialistes, d'une partie de la gauche, y compris social-démocrate, dans les années 1970, qui s'étaient entre autres manifestées dans le programme commun de 1972 qui préconisait « la renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit » ou dans le programme du Parti socialiste qui revendiquait un « refus de l'alignement de la France sur les positions de l'impérialisme dans le monde », Mitterrand fut en réalité un continuateur des politiques impérialistes de la France. Concernant l'arme nucléaire, le ministre de la Défense Charles Hernu déclarait dès 1982, en défense des essais nucléaires : « Tous nos moyens militaires contribuent à notre stratégie de dissuasion globale. Dans ce cadre, la priorité est donnée au nucléaire et c'est largement sur elle que la France fait reposer sa sécurité ». Et son deuxième septennat restera à jamais marqué du sceau du génocide des Tutsis au Rwanda, qui ne fut pas un accident de parcours mais bien un élément de continuité de la politique étrangère de Mitterrand, comme le rappelle Survie : « Le génocide de 1994 au Rwanda, "pas trop important" selon François Mitterrand, est le point d'orgue de sa politique africaine tant le soutien aux génocidaires est effarant. » **J.S.**

1 - En décembre 1984 se tient à Bujumbura, au Burundi, un sommet franco-africain. François Mitterrand a choisi ce pays pour des raisons diplomatiques. Mais cet État très pauvre et totalement sous-équipé est incapable d'accueillir une rencontre internationale. Comme les fonds officiels sont insuffisants, Christian Nucci, ministre de la Coopération, va créer une association miracle pour recueillir des fonds de l'État. L'Association du Carrefour du développement reçoit ainsi plus de 80 millions de francs, parmi lesquels plus de 20 millions vont « disparaître » dans des réseaux de corruption et d'enrichissement personnel.

Afrique dans les traces de Foccart, y nouant des contacts qui lui permettront de conforter sa position politique, grâce à des députés locaux. Il devient ainsi ministre de la France d'Outre-Mer (entre 1950 et 1951), puis ministre de la Justice en 1956, et, à ce titre, l'un des hauts responsables de la répression en Algérie. Dès son arrivée à la Présidence, en 1981, il charge son conseiller spécial François de Grossouvre de rassembler les éléments d'un réseau mitterrandien sur le continent. Il évince très vite, à la demande des dictateurs africains, le ministre de la coopération Jean-Pierre Cot. Sa cellule élyséenne est chargée d'exhiber une capacité de nuisance envers la Françafrique chiraquienne, qui octroie du coup à la Mitterrandie une part du gâteau. L'affaire du Carrefour du développement, qui compromet le ministre Christian Nucci, montre l'étendue de la corruption. Monté rapidement en puissance, le fils Jean-Christophe s'inscrit dans le sillage des choix et des réseaux pasquaiens. Ainsi, les Mitterrand père et fils apporteront un soutien indéfectible aux dictateurs Mobutu, Sassou (que son proche, Jacques Attali, défendra à la moindre occasion), Eyadéma, Biya, Déby, Gouled Aptidon... Les membres de la garde élyséenne se recyclent rapidement en créateurs



## TRANSPORTS La RATP condamnée, un syndicaliste menacé

Victoire judiciaire pour les salariéEs, répression contre les syndicalistes.

**M**i-février, la Régie avait imposé le retour de la vente à bord des tickets de transport et la suppression des plexiglas qui participaient à protéger les conducteurEs. La CGT a porté l'affaire en justice et celle-ci lui a donné raison, reconnaissant que ces mesures « comportent un risque pour la santé et la sécurité des salariéEs ». Et pour cause ! Le nombre de cas avait explosé chez les machinistes dans les jours qui avaient suivi ces mesures. Une décision de justice contre les patrons qui est suffisamment rare pour être notée, mais le seul rétablissement des plexiglas ne suffira pas protéger les agentEs du Covid-19. D'ailleurs, les travailleurEs doivent encore se battre pour qu'elle soit appliquée, car la direction traîne des pieds pour communiquer l'information, dans l'entreprise comme à l'extérieur.



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

### Non à la répression à la RATP : solidarité avec Ahmed !

Ahmed Berrahal, délégué CGT au dépôt de Flandre, est menacé par la direction et convoqué en entretien disciplinaire le 10 mai. Les motifs invoqués par la RATP ne sont que des prétextes pour attaquer un militant qui défend ses collègues au quotidien. En effet, il est accusé de harcèlement moral à l'encontre d'un chef, lui-même accusé de harcèlement sexuel !

En réalité, en s'en prenant à Ahmed, la direction cherche à faire taire les syndicalistes combatifs et vise l'ensemble des salariéEs. Si cette politique n'est pas récente, la chasse aux militantEs ouvriers s'accroît dans le contexte de l'ouverture à la concurrence : pour donner aux futurs investisseurs une image plus « lisse » de la RATP. Mais ces attaques ne sont pas isolées : dans toutes les entreprises, le patronat et le gouvernement répriment les travailleurEs qui combattent leur politique.

Pour soutenir Ahmed et dénoncer la répression patronale, soyons nombreuses et nombreux au rassemblement le lundi 10 mai à 12h30 place Lachambeaudie (Paris 12<sup>e</sup>) !

Correspondants



## L'Anticapitaliste la revue

Le n°125 est disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

**L'Anticapitaliste,**

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

**POUR VOUS ABONNER,**

remplissez le formulaire page 12.

## ÉDUCATION NATIONALE

# La reprise sans fin... et sans changements !

La réouverture des écoles est présentée comme la première étape vers la levée des restrictions covid. Les crèches et le premier degré ont rouvert le 26 avril, les collèges et lycées le 3 mai. Mais, c'est encore une fois l'incertitude qui domine.

### L'ÉDUC, LE PARENT PALIVRE DE LA PANDMIE



CHARMAG

**L**es annonces sont marquées par le manque d'anticipation et l'impréparation dont le gouvernement et Blanquer en particulier portent l'entière responsabilité.

### Rien n'est réglé du point de vue pédagogique...

Les lycéenEs ont repris en « hybride », avec 50 % des effectifs en présentiel. C'est aussi le cas pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans les collèges, mais uniquement dans les 15 départements où le virus circule le plus activement. Les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sont elles et eux en classe entière. Les choix d'organisation se font à l'échelle de l'établissement, ce qui va entraîner des disparités de situation importantes et permet aussi à l'institution de faire porter les dysfonctionnements sur les équipes. Et ce dispositif, quand bien même il serait juste du point de vue sanitaire, accroît les inégalités scolaires entre élèves, avec les problèmes maintenant

connus (plateformes surchargées, accès inégal à l'informatique...). Malgré tout, le ministre annonce que les examens (brevet, bac, bac pro...) seront maintenus. Pourtant, il paraît impossible de les préparer sereinement alors que les conditions d'enseignement ont été réduites et ne sont pas les mêmes partout, conduisant à une absence d'équité entre les candidatEs. Il ne faut pas simplement aménager ces examens, il faut les supprimer pour lever la pression sur les élèves et privilégier les apprentissages jusqu'à la fin de l'année, c'est ce que réclament plusieurs centaines de milliers de signataires d'une pétition. Et lundi 3 mai, une centaine de lycées ont été bloqués dans plusieurs académies pour exiger l'annulation de toutes les épreuves ponctuelles. Tout comme il faudra bien faire baisser drastiquement le nombre d'élèves par classe partout sur le territoire dès la rentrée pour

permettre une amélioration substantielle des conditions d'apprentissage et un rattrapage de ces 18 mois chaotiques.

### ... pas plus que du point de vue sanitaire

Le ministre a annoncé la commande de 64 millions d'auto-tests pour les personnels et les lycéenEs. 400 000 tests salivaires sont prévus pour les collèges et le premier degré, ce qui, même en les limitant aux départements les plus touchés, reste largement insuffisant. Des retards ont été constatés dès la semaine de reprise en primaire, et le déploiement ne se fait pas correctement. D'autant plus que de nombreuses questions restent encore sans réponse : comment les opérations de dépistage seront-elles organisées ? Qui va les superviser ? En parallèle, un sondage OpinionWay pour le SNES-FSU en date du 21 avril montre que, pour 79 % des sondéEs, les personnels de l'enseignement doivent être vaccinés en priorité. Malgré cela, aucun calendrier de vaccination n'est annoncé. Il y a une contradiction fondamentale à considérer qu'il est essentiel que les écoles restent ouvertes sans faire vacciner l'ensemble des personnels, enseignants ou non.

Enfin des solutions simples et immédiates existent, comme équiper les locaux en capteurs de CO<sub>2</sub> et purificateurs d'air. Le ministre a indiqué qu'un travail a été fait en ce sens, mais cela ressemble à un énième effet d'annonce. La réalité du terrain, c'est que ce sont les collectivités qui doivent s'y atteler.

### Faire descendre la pression sur nos collègues

Avec la règle « un cas = fermeture », et au vu du manque de personnels, ce sont les parents qui se retrouvent sous pression de leurs employeurs. Et ce sont les personnels qui doivent gérer cela ! On a notamment vu se développer le « volontariat » d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ou de service civique dans certaines écoles et, au vu des conditions sanitaires qui n'ont pas évolué, cela ne va aller qu'en s'amplifiant. Si le non-brassage est une mesure prise pour protéger la société de la propagation du virus, alors il faut de toute urgence exiger que les parents puissent, sans perte de salaire, les garder via un certificat de non-accueil. Cela permettrait en outre d'étendre la règle de la demi-jauge à l'ensemble des collégienEs : si cette solution est juste sanitaire, elle doit être étendue à tous les collégienEs et pas seulement à celles et ceux en âge de se garder seuls.

Car le souci, avec cette règle c'est qu'il faut des moyens de remplacement. Ces mêmes moyens qui, au gré de la politique de suppression de postes puis de dédoublement dans certaines classes uniquement, n'ont jamais été abondés. Et le ministre a beau jeu de pérorer sur l'embauche de 5 000 personnes. À ce jour, seuls 2 200 postes sont ouverts... et tous ne sont pas pourvus ! Peut-être que le métier d'enseignant ne fait plus rêver : on se demande vraiment pourquoi... Résultat : une semaine après la reprise du 1<sup>er</sup> degré ce sont des centaines de classes qui étaient fermées dans tout le pays.

Cette suppression des examens, ces recrutements, la priorité vaccinale ou encore le certificat de non-accueil ne vont pas tomber du ciel. Dès maintenant, il faut se réunir et, au plus vite, avoir une date qui permette de satisfaire ces revendications... et d'obtenir la démission du chef d'orchestre de ce démerdentiel depuis un an : #BlanquerDémission !

Anne-Laure et Bouyou

1 - <https://www.snes.edu/article/sondage-reprise-propositions-snes-fsu-approuvees/>

## EMPLOI Fonderie de Bretagne : la grève !

La Fonderie de Bretagne (FdB), c'est l'ancienne SBFM, à Caudan, près de Lorient, qui a mené une lutte très dure en 2008-2009, laquelle s'était terminée par la victoire, à savoir l'intégration dans le groupe Renault, son unique donneur d'ordre. Aujourd'hui, c'est la grève illimitée...

**L**undi 3 mai, 14 h, c'est l'heure de l'assemblée générale des grévistes de la FdB. Maël Le Goff, de la CGT, donne les dernières informations aux grévistes. Les premiers effets de la grève : la ligne de la Zoé, au Mans, est fermée car il manque des pièces de la

FdB : « On les bloque, c'est un caillou dans la chaussure ». La direction : ce matin le RH a appelé Maël et lui a dit qu'il n'avait plus de mandat pour parler avec lui. La direction de la FdB n'a plus la main... Et du côté de la nomination d'un médiateur, rien. La grève s'installe



## EMPLOI **SAM**: l'urgence de la convergence

Des actions de popularisation sont régulièrement menées localement. Dans la ville voisine de Villefranche-de-Rouergue, la permanence de la députée LREM, seule élue du département à soutenir le plan de casse de l'emploi d'un repreneur espagnol, y a été copieusement taguée, et il y a eu un rassemblement « surprise » devant la sous-préfecture, où la sous-préfète a préféré prendre la poudre d'escampette dès l'arrivée dans la ville des cars des salariéEs de la SAM.

### Le gouvernement et Renault laissent pourrir la situation

Pas d'initiative particulière le 1<sup>er</sup> Mai, les rassemblements ayant eu lieu comme d'habitude de façon éclatée aux quatre coins de département, le seul changement ayant été le déplacement de celui prévu à Decazeville devant l'usine même de la SAM. Avant la date du 21 mai où le tribunal de commerce devrait examiner en audience les offres des éventuels repreneurs, le gouvernement et le donneur d'ordre Renault laissent pourrir la situation. Cet accompagnement de la casse sociale en cours s'applique à toute la filière de la fonderie automobile

*La grève se poursuit à l'usine de la SAM dans le bassin de Decazeville. Le 30 avril, après 17 jours de blocage total du site, les salariéEs de la SAM avaient voté à l'unanimité et pour toute la semaine suivante la poursuite de leur lutte.*



et, au-delà, à tout le secteur. La seule décision du ministre Le Maire est une subvention de 50 millions d'euros accordée à PSA et Renault non pas pour garantir l'emploi dans la filière mais pour aider à restructurer. Les subventions annoncées sont explicitement prévues pour financer les départs et les mobilités entraînées par les concentrations. Autrement

dit : les fermetures d'usines sont encouragées par ce plan ! La SAM, spécialisée dans la fabrication de pièces en aluminium, a pourtant déjà transformé sa production, répondant en cela aux demandes du donneur d'ordre Renault. Elle n'est donc pas concernée par le plan Le Maire, en fait un nouveau cadeau aux constructeurs automobiles.

### Ne pas laisser la grève à la SAM isolée dans le bassin de Decazeville

Comme avec la grève à la Fonderie de Bretagne et la mobilisation des MBF à Saint-Claude dans le Jura. Il y a urgence !

Dans cette situation et face à ces attaques qui concernent toute une filière, la fédération de la métallurgie CGT, avec les syndicats Renault et PSA, a appelé à des rassemblements le jeudi 6 mai au Mans, là où il y a une usine Renault, et à Douvrin, là où PSA veut arrêter la fabrication d'un moteur. Des lieux dispersés, loin des usines en grève, et où n'étaient prévues en début de semaine que des délégations en provenance des autres établissements Renault et PSA. Dans toute la filière, beaucoup ressentent la nécessité d'un véritable mouvement d'ensemble pour soutenir en urgence les grèves reconductibles actuellement en cours et bloquer les attaques patronales. Le temps est compté pour le construire.

**Correspondant blog NPA Auto-critique**

## RENNES Répression du mouvement social au prétexte du Covid

*Lors de la dernière action logement menée à Rennes (15 avril), les militantEs ont subi un contrôle d'identité qui s'est traduit par la verbalisation de plusieurs dizaines d'entre elles et eux.*

La plupart des motifs reposent sur l'état d'urgence sanitaire, ce qui confirme que l'État instrumentalise la crise Covid pour s'en prendre au mouvement social. Ce n'est pas la première fois : en effet, le 30 mai 2020, la police avait déjà distribué plus de 30 amendes lors de l'acte 2 de la Marche des solidarités. Décidément, militer pour l'égalité des droits, pour les papiers ou le logement des sans-papiers doit faire peser un grave danger sanitaire à la population rennaise (alors que la ruée dans les rues piétonnes, le samedi après-midi, ne présente sans doute aucun risque !). Et pour compléter leur dispositif, ils ont interdit les rassemblements que nous avons déposés.

### Contrôle et criminalisation du mouvement social

Cet acharnement du pouvoir fait écho à la volonté systématique, depuis plusieurs années à Rennes, de mettre sous contrôle la contestation sociale. Un pas a été franchi en 2016 au moment des manifestations contre la loi travail lorsqu'a été systématisée l'interdiction du centre-ville à toute manifestation par l'alliance de la mairie de Rennes (PS/PC/EÉLV) et la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Depuis, cela donne lieu à un déploiement hallucinant de moyens policiers (effectifs pléthoriques, canons à eau, hélicoptère, barrières anti-émeutes) pour barrer les rues, encadrer les manifestations, nasser les cortèges, bloquer les rassemblements...

Cela s'est accompagné d'une répression judiciaire visant des militantEs anticapitalistes radicaux, aux modes d'action souvent spectaculaires, mais pas seulement. Tout un arsenal répressif, policier et judiciaire a été alors mis en œuvre : arrestations musclées à 6 h du matin, interdictions de manifester, nombreuses GAV, détention provisoire... À chaque fois le pouvoir a utilisé l'état d'urgence (2015-2016), l'état d'urgence sanitaire, voire les lois antiterroristes.

### Ils ne nous feront pas taire !

La riposte s'organise à chacune des étapes de ce processus liberticide et le NPA est toujours très actif dans ces mobilisations. Nous sommes de celles et de ceux qui contestent les verbalisations – au sein du « Collectif des amendésEs » – comme nous avons contribué à la lutte pour la libération d'une camarade emprisonnée (soutien aux inculpés du 8 décembre). Déjà, en 2016, nous avions impulsé un Collectif contre la criminalisation, expliquant alors que la mise en cause du droit à manifester de certainEs, présentés comme les plus « radicaux » était le signe avant-coureur d'une offensive plus large contre les libertés publiques. Nous y sommes... Mais nous ne renonçons pas et travaillons sans relâche à la constitution de cadres collectifs contre la répression, en lien avec la lutte contre les lois liberticides (LSG, loi anti séparatisme).

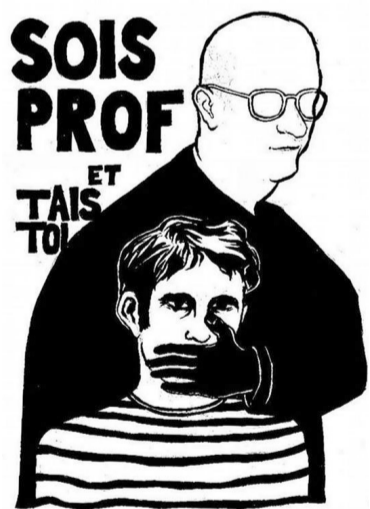
**CorrespondantEs**

## RÉPRESSION DANS L'ÉDUCATION

### Blanquer o – enseignantEs mobilisés de Melle 1

*Depuis un an et demi, et notamment depuis la grève du bac de 2019 puis celle des E3C en 2020, l'éducation nationale est en proie à une véritable vague répressive contre les personnels qui se mobilisent et cherchent à résister aux réformes mortifères du gouvernement. Mais le ministère a subi ce mois-ci un premier revers dans cette volonté de réprimer les grèves et les manifestations.*

En novembre dernier, quatre enseignantEs, Sylvie, Cécile, Aladin et Sandrine, sont passés en commission disciplinaire, après avoir, pour trois d'entre elles et eux, été suspendus pendant huit mois par la rectrice de l'académie de Poitiers. Même si la mobilisation massive en solidarité avec les collègues, avec une manifestation nationale à Poitiers lors des commissions disciplinaires, avait poussé le rectorat à proposer des sanctions de plus en plus basses pour les autres collègues, Sylvie, elle, qui passait en premier, avait été très lourdement sanctionnée par un déplacement d'office.



### Une victoire de la mobilisation

Décidés à ne pas laisser faire, les « 4 de Melle » ont décidé d'attaquer en référé au tribunal administratif la sanction. Le 22 décembre, le TA avait ordonné au rectorat de Poitiers la suspension de la sanction et la réintégration provisoire de Sylvie sur son poste à Melle. Mais Blanquer, décidé à faire payer aux grévistes leur mobilisation, avait décidé de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État pour annuler ce référé.

Le Conseil d'État a statué : les arguments du ministère ont été jugés irrecevables, ce pourvoi ne sera pas examiné.

Il est évident que cette victoire est le fruit de la mobilisation massive et unitaire en solidarité avec les collègues de Melle, et de la prise en compte dès le départ de la question de la répression par la coordination nationale qui avait mené la grève des E3C. Cette victoire doit être un appel à continuer le combat contre la répression et la politique ministérielle, notamment à l'heure où la justice s'en prend maintenant aux grévistes de Clermont-Ferrand, qui ont été condamnés, le 28 avril, à une amende délictuelle avec inscription au casier judiciaire suite à leur mobilisation contre les E3C le 18 janvier 2020.

**Correspondant**

donc pour une deuxième semaine, et le mardi 4, les grévistes se rendaient à la préfecture de Vannes pour se faire entendre.

### Grève illimitée !

La grève a commencé mardi 27 avril après la visioconférence de la veille, au cours de laquelle la ministre du Travail a annoncé un plan de 50 millions d'euros pour les fonderies : Fonderie du Poitou, de Saint-Claude (Jura), SAM de Rodez et FdB de Caudan. C'est pour un plan de reclassement, l'aveu que Renault organise son départ et que celui-ci signifiera la liquidation de la boîte. La recherche d'un repreneur est volontaire, il n'y a pas de contrainte judiciaire... Dans le local syndical, les animateurs du syndicat expliquent que Renault veut bel et bien se débarrasser de la FdB... alors qu'ici sont fabriquées

des pièces indispensables à l'industrie automobile, aux usines Renault, des pièces de châssis, des boîtiers différentiels, des bras de suspension. Le groupe Renault veut simplement pouvoir aller les produire ailleurs !

### Rester dans le groupe Renault

Alors les grévistes exigent que la FdB reste au sein du groupe Renault, et surtout que le groupe s'engage sur les volumes de commandes. Pour l'instant, Renault s'engage pour 19 000 tonnes là où il en faudrait 30 000 pour que vive la FdB, et en plus le groupe prévoit de baisser graduellement la commande sur quatre ans pour arriver à 10 000 tonnes. Si repreneur il y avait, où irait-il trouver les 20 000 tonnes manquantes ? La prochaine échéance, c'est le 10 mai : à partir du CSE, les repreneurs pourront se faire connaître... Alors, pas le choix,

il faut se battre, et les travailleurEs de Caudan sont prêts à tenir.

### Mobilisation, action, solidarité !

Les grévistes de la FdB ont ouvert le traditionnel défilé du 1<sup>er</sup> Mai à Hennebont, devant 2000 personnes. Puis, ils ont participé à une table ronde avec les élus, sans illusions... Ils racontent les nombreux messages de soutien, le passage de beaucoup de monde au piquet de grève, l'importance de la solidarité financière. « On a même reçu, dimanche, une délégation de Brest qui a fait une collecte le 1<sup>er</sup> Mai, avec un de vos camarades du NPA »... Conclusion du jour à Pierre Le Ménahès, longtemps responsable de la CGT à la SBFM, retraité mais très présent sur le site : pour gagner, il va falloir cesser de compter sur les élus, et maintenant que la direction est hors jeu, viser



directement le donneur d'ordre ! On est dans le flou, sans aucune réponse aux revendications, et on ne fera pas l'économie d'une grève active. Multiplier les

actions, faire parler de nous, gagner l'opinion, organiser la résistance au dehors de l'usine... **CorrespondantEs**



# Meurtre de Sarah Halimi : un acte « fou » ET antisémite

Le 25 avril, à l'appel d'institutions juives, des milliers de personnes ont manifesté dans toute la France pour protester contre la confirmation par le Conseil d'État de l'irresponsabilité pénale du meurtrier de Sarah Halimi. Des manifestations ont également eu lieu en Israël et dans plusieurs autres pays. En plein virage sécuritaire, en vue de la présidentielle de 2022, Macron réchauffe les vieilles recettes de Sarkozy. L'émotion suscitée par cet événement dramatique devient l'occasion pour lui de faire voter en urgence une nouvelle loi. Il a demandé au Garde des Sceaux la rédaction immédiate d'un projet de loi sur la responsabilité pénale qui doit être présenté avant la fin mai en Conseil des ministres. L'ironie de cette affaire est que le texte trop « laxiste » qui doit être « corrigé », provient... de Sarkozy lui-même, suite à l'assassinat par un patient de deux soignantes à Pau. Belle illustration de la logique sécuritaire qui puise une justification sans cesse renouvelée dans son propre échec. L'impuissance des politiques sécuritaires à éviter les drames qu'elle prétendent faire cesser justifient de nouvelles mesures liberticides qui, échouant à leur tour, serviront de prétexte à un nouveau « tour de vis ».

## Un acte « fou » ET antisémite

Dans le cas de l'assassinat de Sarah Halimi, l'horreur et l'indignation que suscite l'acte lui-même, se doublent de la crainte de voir banalisé ou nié un crime antisémite. C'est ce que les manifestants dénonçaient comme un nouveau « permis de tuer les juifs ».

Le fait de déclarer « non punissable » le meurtre d'une personne tuée en raison de son appartenance à une communauté ou une religion heurte doublement l'exigence de justice, celle de voir un meurtrier échapper à sa condamnation et celle de laisser impunie une violence raciste allant jusqu'au meurtre.

Se mobiliser contre ce que dit le meurtre de Sarah Halimi de l'antisémitisme dans la société est légitime. Cela est vrai dans le cas de Sarah Halimi, comme cela était vrai, en Allemagne, après les meurtres de Hanau en 2018.

Quand Tobias Rathjen a assassiné neuf personnes (Kurdes, Roms ou d'origine turque) dans deux bars à chicha de cette banlieue de Francfort, des dizaines de milliers de personnes étaient à juste titre descendues dans les rues pour dénoncer ce crime raciste.

Le « manifeste » laissé par l'auteur du crime témoignait à la fois de graves perturbations psychiques et des motivations racistes de son acte. Au milieu de propos délirants, il était affirmé la nécessité d'éliminer les populations jugées « inassimilables », d'épurer le peuple allemand pour le réduire de moitié. Le meurtrier s'était suicidé

*En avril 2017, Kobili Traoré s'est introduit dans l'appartement de Sarah Halimi, sa voisine, l'a défenestrée après l'avoir battue, au cri de « Allahou Akbar ». L'irresponsabilité pénale, prononcée par le tribunal, a été confirmée en appel, puis en cassation, en application de l'article 122-1 du code pénal selon lequel « n'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes ».*



après avoir tué sa mère âgée de 72 ans.

Les mobilisations du 25 avril soulèvent par contre deux autres graves questions. Loin de s'opposer à toute forme de haine de l'autre, leurs organisateurs et la plupart des participantEs ne disent pas, loin de là, leur rejet de l'islamophobie ou d'autres formes de racisme comme source de crimes. Ce combat ne peut pourtant être sélectif. En refusant, par ailleurs, d'admettre que le meurtrier ait pu agir, comme en attestent les expertises, dans un moment où son discernement était très réduit ou aboli, et en considérant ce fait comme une « excuse », ils ramènent l'exigence de justice à celle d'une vengeance.

## Décider de se rendre fou pour être impuni ?

Pour Macron, « en république, on ne juge pas les citoyens qui sont malades et n'ont plus de discernement, on les traite. Mais décider de prendre des stupéfiants et devenir alors "comme fou" ne devrait pas à mes yeux supprimer votre responsabilité pénale ».

Si l'on comprend bien les paroles présidentielles : ayant « décidé » de se rendre fou par la consommation de stupéfiants, Kobili Traoré serait donc responsable de son acte, et ne saurait donc échapper à une condamnation pénale.

Cette version des faits semble peu compatible avec l'analyse des différents experts psychiatres qui ont longuement rencontré Traoré après son acte. Ils écrivent : « Dans les jours qui ont précédé son passage à l'acte, il était halluciné, soliloquait en répondant à des voix imaginaires, inquiétait tout le monde,

y compris ses parents, ses voisins maliens qu'il avait séquestrés et qui avaient appelé la police... Lui-même, persuadé d'être en danger de mort, poursuivi par des démons, était préalablement allé à la mosquée, avait consulté un exorciste, pensait que son beau-père voulait le "marabouter", que l'auxiliaire de vie (d'origine haïtienne) de sa sœur lui appliquait des rituels vaudous... [...] C'est en s'enfuyant par le balcon de chez les voisins, alors qu'il se pensait poursuivi par des démons qu'il est entré dans l'appartement de Sarah Halimi, initialement pour lui demander de l'aide, et que l'enchaînement fatal est survenu. Il était, au moment des faits, en proie à une angoisse psychotique massive, et la vision du chandelier à sept branches a déclenché sa fureur meurtrière. Le crime était celui d'un fou, ce qui ne l'empêche pas d'être antisémite. »

Quant à la Cour de Cassation, elle affirme très explicitement : « Aucun élément du dossier n'indique que la consommation de cannabis par l'intéressé », dont c'était la première crise, « ait été effectuée avec la conscience que cet usage de stupéfiants puisse entraîner une telle manifestation. »

Le nouveau projet de loi annoncé s'inscrit dans une continuité de durcissement de la législation concernant la psychiatrie vers une psychiatrie d'ordre public, dont la fonction première serait non de soigner des personnes en souffrance mais de protéger la société contre la dangerosité supposée du fou, par des mesures de contraintes et d'enfermement de plus en plus lourdes.

Lors d'une table ronde au 11<sup>e</sup> congrès de l'Union syndicale de la psychiatrie, à l'automne 2020, la secrétaire nationale

du Syndicat de la magistrature, Sarah Massoud, a abordé la question de l'irresponsabilité pénale pour trouble mental, et insisté sur « le constat de "surpénalisation" de la maladie mentale » : « La notion de dangerosité vient percuter nos pratiques professionnelles, nous magistrats, mais aussi celles des experts psychiatres [...] de façon extrêmement violente », a-t-elle déclaré. La justice et les experts « sont enjoins de manière de plus en plus précise, à maîtriser [une sorte] d'art divinatoire, qui est l'évaluation du risque de la récidive. [...] On est alors dans une logique d'enfermement et donc dans une logique de surincarcération des malades mentaux ». Elle a rappelé la très forte hausse des incarcérations de malades psychiatriques ainsi que la forte tendance à pénaliser les « mauvais malades » ne prenant pas leur traitement. Le projet de loi annoncé se situe clairement dans cette perspective.

## « On ne juge pas les fous » : une réponse déshumanisante

Nous sommes partie prenante du combat contre le durcissement sécuritaire et le retour à une psychiatrie d'enfermement et de contrôle social, dont la loi Sarkozy de 2011, maintenue par ses successeurs, a été un jalon, tout comme la loi de rétention de sûreté qui permet de prolonger l'incarcération de personnes jugées dangereuses ayant accompli leur peine. Faut-il pour autant placer cette lutte sur le terrain de « l'irresponsabilité pénale », et considérer comme un principe humaniste qu'on « ne juge pas les fous », comme l'a répété après bien d'autres Dupond-Moretti,

sombres, sont des actes humains qui doivent être jugés comme tels.

Cette mise à distance d'hommes et de femmes qui seraient par nature différents, justifie alors la législation d'exception qui continue de régir les institutions psychiatriques. Elles permet de les priver, sans justification autre qu'un avis de la « science » médicale et sur ordre de l'autorité administrative, de leurs droits fondamentaux, comme celui d'aller et venir. Elle a ouvert la porte, il faut le rappeler, en d'autres circonstances, à l'extermination des malades mentaux, qui furent les premiers à être envoyés dans les chambres à gaz comme « race inférieure », précédant les juifs et les tziganes. Il existe une alternative possible au non-lieu pour cause d'irresponsabilité pénale, qui ne tombe pas dans les travers sécuritaires. Le rapport Demay, rédigé en 1983 à la demande du ministre PCF Jack Ralite, traçait quelques pistes qui restent aujourd'hui d'actualité. Il posait comme principe que la procédure devait avoir lieu, mais qu'elle pouvait être « suspendue » au cas où l'état de santé du présumé coupable le justifierait, puis poursuivie lorsqu'une commission ad hoc aurait déclaré que le présumé coupable « pouvait prendre part à tout ce qui touche au problème de sa responsabilité pour aboutir à une décision judiciaire ».

Comme dans tout autre procès, la notion de « circonstances atténuantes » résultant des conditions dans lesquelles l'acte a été commis devrait pouvoir être pleinement reconnue, tout comme l'incarcération ne devrait pas être considérée comme une réponse. C'est à ces conditions, nous semble-t-il, que « justice pourrait être rendue », en permettant aux victimes d'être entendues, au contexte qui a engendré l'acte d'être mis en lumière et à celui ou celle qui l'a commis de ne pas être l'objet d'un lynchage judiciaire ou de son rejet hors de l'humanité.

Jean-Claude Laumonier

1 – Tribune collective publiée dans le Monde le 24 avril 2021.

## L'Anticapitaliste



Un hebdomadaire, une revue mensuelle, un site internet

**ABONNEZ-VOUS!**

diffusion.presse@npa2009.org # www.npa2009.org



POUR VOUS ABONNER, remplissez le formulaire page 12.



**Bande dessinée**

# Ceux qui brûlent, de Nicolas Dehghani

Éditions Sarbacane, 192 pages, 24 euros

Une ville « américaine » poisseuse qui suinte l'ennui et la misère. Deux flics : une fille qui croit ou tente de croire en son horoscope et un grand dadaï qui ne croit pas du tout en lui. Une équipe improbable pour une enquête qui commence dans le fond d'une poubelle. Un corps brûlé à l'acide de la tête aux pieds. Une secte sataniste à l'ésotérisme de pacotille mais aux méthodes très « hard ». Le polar est de retour !

**De drôles de « durs à cuire » pour un polar « hard-boiled »<sup>1</sup>**

Alex est une jeune femme flic du genre énervée, plus ou moins sur la touche, qui garde encore des espoirs au sujet de sa carrière. Au commissariat, elle doit « toucher » un nouveau partenaire pour faire équipe. Distracte, en traversant la rue, elle consulte son horoscope dans un magazine. Celui-ci lui promet un « évènement frappant » qui survient tout de suite. En effet, son journal est propulsé en l'air par le choc d'un scooter. Ni le conducteur ni elle-même ne sont gravement blessés mais de la part d'un flic ça tombe mal. Alex s'interroge sur ce signe qui précède la présentation de son nouveau collègue : André Pouilloux. Ce dernier à une réputation de « couillon » au bavardage inaltérable et sans intérêt, ce qu'il manifeste immédiatement devant leur chef au cours d'une séance de débriefing du crime. Un cadavre a été retrouvé dans une poubelle collective, brûlé à l'acide sur la totalité du corps, visage compris et une oreille en moins. A-t-il été recouvert d'acide post-mortem



ou a-t-il été victime de torture ? La police scientifique a déjà tout ratissé en vain mais le chef leur confie néanmoins la mission de passer une nouvelle fois au peigne fin la poubelle. Alex est furieuse d'être reléguée au rang d'éboueur mais Pouilloux positive et ne se prive pas de conjectures et de petites blagues assommantes. La fouille ne donne rien sinon la découverte par Pouilloux d'un clochard local. Ce dernier offre finalement un début de piste qui

conduit le couple, sans mandat, dans un bouge où se démènent quelques illuminés. Le grand échafaudage dadaï qui joue sans cesse à contre-pied ouvre néanmoins des pistes qui ne correspondent pas à son mantra cinématographique tiré du visionnage répété de *l'Inspecteur Harry*<sup>2</sup> : « L'homme sage est celui qui connaît ses limites ». Si Pouilloux met un peu d'humour dans une situation sordide, son personnage se révélera très vite beaucoup plus sombre et tragique que suggéré. De

fil en aiguille, le duo improbable retrouve le collectionneur d'oreilles ainsi que les illuminés ésotériques sous fond de violence et d'usine sacrificielle désaffectée. Tout ne finira pas bien mais nous n'en dirons pas plus...

**Des innovations graphiques au service d'une ambiance**

Nicolas Dehghani est un jeune auteur breton qui a œuvré dans le milieu de l'animation et de l'illustration avant de se lancer dans cette première BD en auteur complet (scénario et dessin). Il reste prudent dans le déroulé du scénario et cherche surtout à renouveler le genre par des innovations graphiques dans le dessin et les ambiances qu'il met en scène.

Petit regret, Thomas Dehghani travaille beaucoup le graphisme en CAO et/ou tablette. En conséquence, les bulles de dialogue présentent toujours le même arrondi et toujours les mêmes caractères et centrages ce qui affaiblit le rythme des scènes trash.

Le vrai plus graphique de cet album réside dans le découpage audacieux et la maîtrise des clairs-obscur indispensables à l'ambiance. Le découpage original permet également des à-plats à l'aérographe et en demi-teinte qui renforce l'aspect unique de cette première BD. À découvrir !

**Sylvain Chardon**

<sup>1</sup> - L'expression « hard-boiled », initialement utilisée pour qualifier des œufs durs, est associée pour les polars à l'expression de « dur à cuire ». En BD, Tyler Cross en constitue le modèle inégalé.  
<sup>2</sup> - *Inspecteur Harry* est une célèbre série de films policiers de et avec Clint Eastwood.

**Roman**

# Quand la ville tombe, de Didier Castino

Éditions les Avrils, 256 pages, 19 euros.

Hervé et Blanche se sont connus à l'université lorsqu'ils étaient étudiants, ils ont milité ensemble, ils ont manifesté contre les guerres, ils ont apporté leur soutien aux opprimés. Un peu partout sur la planète, les peuples se révoltent, ils veulent plus de liberté, de démocratie, veulent vivre dignement. Aujourd'hui encore, Hervé et Blanche se mobilisent, ils défilent dans les rues marseillaises avec leurs trois enfants et continuent de débattre sur des sujets politiques.

**Quand les balcons s'écroulent**

Ils vivent dans les beaux quartiers, ils sont instruits (les références culturelles sont nombreuses, de Godard à Léos Carax en passant par The Clash), ils sont éloignés des réalités de la guerre, des massacres, des bombardements, de la peur et de l'exil, mais ils n'oublient pas le monde qui les entoure. Blanche est enseignante à la fac, Hervé fait des traductions depuis son domicile. Malgré le son assourdissant du monde qui vacille, ils sont heureux. Mais un soir tout bascule. Blanche, en rentrant chez elle après sa journée de cours, passe sous un balcon qui s'écroule à ce moment-là, elle meurt.



Hervé reste seul avec ses enfants. Pour lui, la guerre est là, dans la ville, des balcons s'écroulent, des immeubles s'effondrent. Des gens meurent. La municipalité a laissé des habitations se détériorées, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour éviter ces tragédies, pas d'entretien, de rénovation ni de protection dans les quartiers populaires puis après les drames, elle n'a pas relégué les plus démunis, abandonnant la partie la plus fragile de la population. Bien qu'il n'y ait pas de marquage temporel dans le livre, Didier Castino fait explicitement référence à l'effondrement des deux immeubles

dans le quartier populaire de Noaille à Marseille, le 5 novembre 2018, qui avait provoqué la mort de huit personnes. Cette tragédie avait révélé le terrible mépris des pouvoirs locaux, des barons politiques au pouvoir pour défendre tout autre chose que la population, entre connivence avec les possédants, clientélisme, corruption et incompétences multiples.

**Absence des êtres chers**

Dans son troisième livre, Didier Castino met en scène de nouveau l'absence des êtres chers qui disparaissent soudainement. Ici c'est celle de l'être aimé, qu'il interpelle, à qui il raconte comment se passe la vie sans elle, comment, après l'amputation de la cellule familiale, ils arrivent à se reconstruire, à lutter pour continuer à avancer. Dans son premier roman *Après le silence*, il évoquait l'absence de son père, mort tragiquement d'un accident du travail, victime de la course mortelle au profit. Dans son deuxième roman *Rue Monsieur Le Prince*, il retraçait les dernières heures de Malik Oussekiné assassiné par la police dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986, à la suite d'une manifestation à laquelle il n'avait pas participé, et l'attente de

madame Oussekiné qui s'inquiète de ne pas voir revenir son fils. Didier Castino a aussi participé au livre collectif *Ford Blanquefort, même pas mort* en soutien à la lutte des ouvriers pour sauver leur emploi. C'est un vrai plaisir de lire de nouveau Didier Castino, son écriture est juste, sensible et révoltée.

**Béatrice Walylo et Philippe Poutou**

**COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA**  
**librairie**  
★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris  
Tél. : 01 49 28 52 44  
Fax : 01 49 28 52 43  
www.la-breche.com  
contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :  
Lundi : 14 h – 20 h,  
mardi au samedi :  
12 h – 20 h

**Musique**

# G\_d's Pee at State's End!, de Godspeed You! Black Emperor

1 CD chez Constellation Records, 14 \$ (environ 11,50 euros).



Sans surprise, nous voilà à nouveau désarmés devant une magie qui opère toujours et fait paradoxalement des marches funèbres une source de réconfort. Publiés à un rythme irrégulier, les disques de Godspeed You! Black Emperor (GY!BE) développent une formule inchangée depuis 1997 : pas de voix mais des guitares et des violons plaintifs. Pas de textes autres que des titres cryptiques à rallonge et, ça et là, des notes de pochettes nous indiquant que nous sommes bel et bien en territoire ami. Nous pouvons ainsi nous laisser bercer par l'écoute de ces longs hymnes répétitifs, épiques et incandescents, mais également enveloppants.

**Galaxie foisonnante**

Le collectif montréalais est depuis près de 25 ans une des figures de proue du label indépendant Constellation Records, dont il partage l'ADN anarchiste et le militantisme actif<sup>1</sup>. Il est ainsi possible (et recommandé !) de découvrir, loin des réseaux dominants et à tarif compressé, cette galaxie foisonnante d'une cinquantaine de formations évoluant entre post-rock, punk, électro et ambient plus ou moins acoustique. Aux côtés des vétérans A Silver Mt. Zion et Do Make Say Think, citons les indispensables Jerusalem in my heart, Esmerine, Colin Stetson (avec son saxo infini), Jessica Moss (et son violon caressant)<sup>2</sup>.

En mars dernier, l'annonce de la sortie imminente du nouvel album de GY!BE a pris la forme d'un manifeste : alors que tout le monde semble attendre la fin du monde, le groupe appelle à un nouveau commencement. Son programme : « *Vider les prisons, prendre le pouvoir à la police pour le donner aux quartiers qu'elle terrorise, mettre fin aux guerres incessantes et à toutes formes d'impérialisme, taxer les riches jusqu'à leur appauvrissement.* »

Il y a presque vingt ans, le dos de la pochette de leur album *Yanqui U.X.O.* tentait de lister la multitude de liens entre les quatre principales maisons de disques et l'industrie de l'armement. Rien de nouveau donc sous le soleil atomique. Accompagnant cette musique comme extirpée d'un champ de bataille, l'obsession de l'impérialisme conquérant reste l'objet d'une inlassable dénonciation.

**Radicale constance**

Difficile de démêler un disque studio d'un enregistrement de concert. Toujours interprété dans les conditions du direct, ce dernier l'a été avec distanciation et masques, témoignant d'une manière inattendue que l'artiste impliqué dans le monde peut choisir de vivre son art sans se soustraire aux expériences de la période, fussent-elles douloureuses.

Le format d'une vingtaine de minutes reste la norme idéale pour construire ces morceaux alternant montées abrasives et apaisements. Ainsi les deux plages principales n'hésitent pas à user des rythmes ternaires, pour des valse semblant nous inviter à la danse. Mais cette fois deux petites « respirations » de six minutes sont ici disposées en quinconce, comme des baumes venant si besoin enfoncer le clou de la consolation. Et nous faire la promesse que nous pourrions y retourner bien vite sans crainte de nous brûler à ce feu, car c'est bien celui de l'espoir, d'autant plus lumineux qu'on ne cesse de dire l'époque sombre. Nous finissons l'écoute – ainsi que ces activistes sonores l'avaient promis – étrangement réconfortés, devant une telle radicale constance et, il faut bien le dire, une telle générosité.

**Benjamin Croizy**

<sup>1</sup> - Parmi ses membres, on en a vu par exemple participer au printemps éréable ou, Juifs antisémites, s'investir dans la campagne BDS.  
<sup>2</sup> - <https://cstrecords.com>



# « À partir de la seconde moitié des années 1960, les classes dominantes italiennes ont subi le choc des grandes avancées du mouvement ouvrier »

**Pouvez-vous revenir sur le contexte économique, social et politique dans lequel se sont déroulées ces « années de plomb » ?**

Je crois qu'on peut contester l'expression « années de plomb » parce que c'est la façon qu'a eue la bourgeoisie de raconter l'histoire. À partir de la seconde moitié des années 1960, les classes dominantes ont subi le choc des grandes avancées du mouvement ouvrier et, plus généralement, des mouvements sociaux : étudiantEs, femmes, secteurs du prolétariat jeune, groupes d'intellectuels, qui se battaient pour une alternative sociale de classe. L'hégémonie politique et culturelle de la bourgeoisie a été remise en cause par l'enracinement des idées de libération et d'émancipation et par la force d'une classe ouvrière capable de mener des luttes pendant plusieurs années de suite. La classe ouvrière et ses alliés refusaient de payer l'addition de la crise et exigeaient la redistribution des richesses et l'obtention de tous les droits démocratiques et sociaux ; ils voulaient le pain et les roses. Les « cages salariales »<sup>1</sup> qui divisaient le pays ont été supprimées, la réforme des retraites a été gagnée ; puis les luttes pour les contrats de travail, pour un statut des travailleurEs et pour l'échelle mobile des salaires ont été victorieuses et toutes ont favorisé la réduction des inégalités et l'unité de classe. Les luttes étudiantes ont atteint leur objectif : ouvrir l'accès aux universités ; les droits au divorce et à l'avortement ont été conquis ainsi qu'un nouveau droit familial ; les asiles ont été fermés et on a supprimé aussi les classes réservées aux enfants « difficiles »<sup>2</sup>. On a vu naître des quotidiens et des radios gérées par l'extrême gauche, les prolétaires occupaient des maisons, auto-réduisant les factures, contestaient le pouvoir bourgeois tant sur les lieux mêmes de la production que sur ceux de la production de l'imaginaire idéologique.

On a parlé d'un « mai rampant »<sup>3</sup> italien pour désigner le flot d'événements qui a caractérisé toute cette décennie. Tout cela a suscité la « grande peur » de la bourgeoisie et de ses porte-parole : les classes dominantes n'ont pas hésité non seulement à utiliser la répression policière et la violence des milices fascistes, mais aussi à recourir à ce qu'on a appelé le « massacre d'État », c'est-à-dire une série de terribles attentats meurtriers commis par des forces fascistes étroitement liées à des secteurs de l'appareil d'État, pour essayer de bloquer le mouvement. Le premier attentat fut celui de décembre 1969, Place Fontana, à Milan, qui a causé 17 morts et 88 blessés. Beaucoup d'autres ont suivi.

Par ailleurs, la bourgeoisie a eu besoin d'un appareil idéologique, qui puisse donner à cette période un nom sinistre, qui fasse peur à la population. Réduire cette période extraordinaire à la simple succession d'« actes » armés de secteurs complètement minoritaires de l'extrême gauche, c'est cautionner une véritable falsification de l'histoire.

**Comment se sont déroulées les différentes phases, en particulier en ce qui concerne les Brigades rouges ?** On peut dire que le choix de la lutte armée par de petites minorités a mûri dans un imaginaire collectif marqué par l'énorme influence des mouvements de libération en Afrique,

**Entretien.** À l'occasion des arrestations de près d'une dizaine de militantEs italiens, présentés comme anciens membres des Brigades rouges, et désormais menacés d'extradition, et alors qu'une campagne de solidarité démocratique se développe, nous nous sommes entretenus avec nos camarades **Checchino Antonini** et **Franco Turigliatto**, militants de la gauche radicale en Italie, pour revenir sur les années dites « de plomb ».

Une version longue de cet entretien est disponible sur notre site internet.



en Asie et, surtout, en Amérique latine. En ce qui concerne l'Italie, les choix des directions bureaucratiques de la gauche, toujours de plus en plus compatibles avec le cadre capitaliste, avaient alimenté dans certains secteurs un sentiment de déception face à la « Résistance trahie ». Certains secteurs, limités, d'extrême gauche (avec des ascendances maïstres, stalinienne, mais aussi d'origine catholique) ont décidé de passer à la « critique des armes », en croyant pouvoir « mettre le feu à la plaine ». C'était une pure folie. Ces organisations armées ont fait un mal terrible au mouvement des travailleurEs, encore en plein essor et avec de fortes possibilités de se construire démocratiquement sur tous les lieux de travail et dans la société en général ; elles ont permis à la bourgeoisie de multiplier des outils de répression, mais aussi à ses appareils bureaucratiques de créer les conditions d'une « normalisation » et d'une récupération des mouvements de masse qui échappaient à leur contrôle.

**Que savons-nous aujourd'hui des actions de l'extrême droite, des services secrets italien et étatsunien, etc., et de la « stratégie de la tension » ?**

La défaite italienne lors de la guerre et la victoire de la Résistance sur le nazi-fascisme avaient entraîné la dissolution de l'armée et de l'État, mais le choix stratégique du PCI et du PSI, de la collaboration de classe en lien avec la conférence de Yalta en 1945, a permis à la bourgeoisie de reconstruire son appareil d'État en totale continuité avec le passé, de maintenir en activité la grande majorité des fonctionnaires et des officiers qui s'étaient formés pendant les vingt années fascistes et donc de maintenir aussi leurs conceptions politiques. On l'a vu clairement dans les années 1970 car, dans l'armée, la gendarmerie et la police, se sont formées à plusieurs reprises des tentatives de coup d'État et se sont exercées des pressions plus ou moins explicites pour que soit pris un tournant autoritaire. Entre l'après-guerre et aujourd'hui, c'est presque 700 personnes qui ont été tuées par la police et par les fascistes pendant

des grèves et des manifestations, ou dans les attentats de ce qu'on appelle la stratégie de la tension.

Il est évident qu'il y a eu des complicités entre certains secteurs de l'appareil d'État, jusqu'au plus haut niveau, et les organisations néofascistes financées par certains secteurs du patronat et, directement, par les agences de renseignement des États-Unis qui, dès les premiers mois après la Libération, avaient créé un réseau clandestin, la Gladio, composé d'ex-militaires et d'anticommunistes prêts à agir dans l'ombre. De même, la collusion entre l'Otan, les USA, la Démocratie chrétienne (le principal parti bourgeois), la Confindustria (le Medef italien), les services secrets, la franc-maçonnerie (la loge P2), les mafieux et les fascistes dans la gestion de cette

impressionnante série d'attentats et de provocations (stratégie de la tension), a été évidente. Ce lien reste plutôt solide aujourd'hui encore. De 1988 à 2001, une commission parlementaire (dont les pouvoirs étaient les mêmes que ceux des juges d'instruction) a enquêté sur le terrorisme et sur les massacres et, alors qu'elle a rassemblé une quantité impressionnante de faits, elle n'a pas réussi à produire un document de synthèse car cela aurait signifié mettre noir sur blanc les responsabilités de patrons, d'Américains et de nombreux représentants de l'État.

**Traduction de Bernard Chamayou**

- 1 - À l'origine, division du pays en quatre zones, chacune avec un calcul différent des salaires (NDT).
- 2 - « Classes différentielles » (NDT).
- 3 - « Un long 68 », dans le texte original (NDT).

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**OÙ EST LA JUSTICE POUR STEVE ?** Steve Maia Caniço, 24 ans, est mort à la suite de l'intervention des policiers lors de la fête de la musique sur l'île de Nantes, le 21 juin 2019. Le commissaire chargé de ces opérations vient d'être promu directeur départemental adjoint de la sécurité publique à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

« Sans changement de grade et de même niveau que ses postes précédents, il ne s'agit pas d'une promotion », tient à nous préciser un commissaire.

Mais d'autres gradés de la police désapprouvent cette nouvelle affectation. « Le drame de Nantes avec la mort d'un jeune homme n'a eu aucune incidence sur son déroulement de carrière. C'est inadmissible », déplore un policier spécialisé dans le maintien de l'ordre auprès de Mediapart.

Cette décision, révélée par le quotidien régional Ouest France, intervient alors même que l'instruction pour homicide involontaire est encore en cours et que Grégoire Chassaing a été mis en cause en septembre 2019 par l'Inspection générale de l'administration (IGA) pour son « manque de discernement » dans la conduite des opérations.

Dans la nuit du 21 au 22 juin 2019, des policiers étaient intervenus pour faire cesser la musique d'un sound system sur le quai Wilson, au bord de la Loire. Le commissaire Grégoire Chassaing leur donnait l'ordre de charger des jeunes, certains alcoolisés. Des projectiles avaient été jetés contre les policiers qui avaient fait usage de trente-trois grenades lacrymogènes, dix grenades de désencerclement et de douze tirs de lanceur de balles de défense. [...]

En juillet 2019, malgré la violence des opérations et l'usage disproportionné des gaz lacrymogènes, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) avait dédouané le commissaire. Passant sous silence plusieurs éléments, elle n'avait pas jugé bon d'auditionner le commandant de l'unité de CRS intervenue sur place quelques minutes après l'opération de police. Et pour cause, les observations consignées dans un rapport fait par son unité accablaient le mode opératoire choisi par les policiers. [...]

« Il n'y a eu aucune mesure disciplinaire prise à son encontre, précise auprès de Mediapart un policier, en fonction à Nantes. Il a été mis dans un placard doré, à Bordeaux, pour se faire oublier avant de retrouver un poste de numéro deux à Clermont-Ferrand. L'IGA reconnaît une erreur et le ministère s'assoit dessus. C'est scandaleux. » [...]

Pascal Pascariello, « Mort de Steve à Nantes : le commissaire chargé des opérations retrouve le terrain », Mediapart, 30 avril 2021.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

**12€ = 3 MOIS D'HEBDO**  
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 60 € <input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 45 € <input type="checkbox"/> 90 €
Promotion d'essai Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 12 €

ÉTRANGER

Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

Hebdo <input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
---	---	---

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

Hebdo <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre
---	---	---

Titulaire du compte à débiter

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

Désignation du compte à débiter

IBAN : .....  
BIC : .....

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Numéro ICS : FR4322554755

Date : ..... Signature obligatoire

www.npa2009.org